

Les notes de l'Irasec - Série Observatoire

L'observatoire se concentre depuis 2008 sur l'analyse des activités et des mouvements transfrontaliers illicites en Asie du Sud-est continentale par le biais de programmes de recherche et d'analyses académiques ou stratégiques. Il est accueilli au sein de l'IRASEC à Bangkok.

Irasec Discussion Papers - Observatory Series

The Observatory is in charge since 2008 of the analysis of illicit cross-border movements within mainland Southeast Asia. It supports research programmes and publishes both academic and strategic works. It is based within the Research Institute on Contemporary Southeast Asia in Bangkok.

Mobilité prostitutionnelle et représentations

Le cas des prostituées vietnamiennes
d'An Giang vers le Cambodge



29 Sathorn Tai Road, Bangkok 10120, Thailand
Tel: (+66) 026 27 21 80
Fax: (+66) 026 27 21 85
www.irasec.com



29 Sathorn Tai Road, Bangkok 10120, Thailand
Tel: (+66) 026 27 21 87
Fax: (+66) 026 27 21 89
www.mekongantitrafic.com

Mobilité prostitutionnelle et représentations

Le cas des prostituées vietnamiennes d'An Giang vers le Cambodge

Par **Nicolas Lainez**

Doctorant en anthropologie sociale

Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (France)

Chercheur associé IRASEC (Thaïlande)

Alliance Anti-Trafic (Viêt Nam)

Discussion Paper #7 - Note de recherche n° 7

1. Introduction

Problématique

Cette note de recherche entend faire un état des lieux sur la question de la mobilité prostitutionnelle des femmes vietnamiennes entre le Viêt Nam et le Cambodge. Elle laisse volontairement de côté d'autres formes de migration pour motifs économiques ou professionnels tout comme les interactions sociales et commerciales qui ont lieu sur la frontière. Plus exactement, l'objectif est de mettre en perspective les études réalisées au Cambodge à la fin des années 1990 et au début des années 2000. Qu'est-ce qui a changé sur le terrain dans l'étude de la prostitution dans la région en dix ans ? Et quelle est la vision des choses du côté vietnamien ?

Un des arguments avancé par plusieurs études pour expliquer la mobilité prostitutionnelle depuis le Viêt Nam au tournant des années 2000 est la facilité avec laquelle les femmes vietnamiennes peuvent gagner de l'argent au Cambodge. Or les choses se présentent autrement de nos jours comme le suggère le proverbe vietnamien populaire à An Giang « *Il est facile d'aller à Phnom Penh, mais il est difficile d'en revenir* » (*Nam Vang đi dễ, khó về*). Du côté vietnamien, il est toujours aussi aisé de se rendre au Cambodge pour y exercer la prostitution,

mais ce dicton laisse entendre que cette option apparaît moins attrayante qu'elle n'a pu l'être dans le passé.

Dans un premier temps sera présentée la situation de la mobilité prostitutionnelle du Viêt Nam vers le Cambodge à la fin des années 1990. Les routes, les conditions de travail, la situation en matière de traite¹ et les systèmes d'endettement seront décrits à partir d'études effectuées à l'époque. Dans un deuxième temps, nous retracerons les routes actuelles de la mobilité depuis la province d'An Giang. Ces migrations essentiellement orientées vers la capitale Phnom Penh sont en majorité de nature illégale car la plupart des individus voyagent sans papiers. Enfin, nous insisterons sur le cadre vietnamien dans lequel s'effectue cette mobilité. En effet, la perception au Viêt Nam s'est modifiée à cause des campagnes de sensibilisation menées conjointement par le gouvernement vietnamien et les ONG internationales, d'une prise de conscience des risques de la migration irrégulière des femmes peu qualifiées, et des alternatives plus intéressantes en matière de prostitution locale mais aussi de mobilité interne (Ho Chi Minh Ville et les provinces périphériques en rapide industrialisation) ou internationale (Taiwan, Corée du Sud, Malaisie, Singapour). Notre étude se penchera sur les modes de prise en charge institutionnelle en matière de lutte contre la traite, les représentations sur les risques de la mobilité à des fins de prostitution, la dette, et les alternatives professionnelles locales et en matière de mobilité interne.

Terrains de recherche²

La région ciblée par l'enquête se situe entre la province d'An Giang située dans la « région de l'Ouest » (*miền tây*) du delta du Mékong et les provinces de Takeo et Kandal du côté cambodgien. Un terrain de recherche a été mené entre juin 2008 et janvier 2010 à An Giang, essentiellement dans la ville de Châu Đốc. En complément, des enquêtes ponctuelles ont été conduites dans six autres districts et, de manière sporadique, dans la province voisine de Đồng Tháp. Du côté cambodgien, des enquêtes ont été menées dans les provinces de Takeo et Kandal, ainsi que dans la capitale Phnom Penh. Les flux de mobilité interne et transnationale sont attestés dans tous ces lieux (Dang Nguyễn Anh 2006, Asia Foundation 2008). Les communes suivantes (sauf Phnom Penh) localisées sur la frontière ou sur les voies de communication ont été privilégiées :

- Province d'An Giang : Châu Đốc (municipalité de Châu Đốc, frontalière), Vĩnh Ngươn, Vĩnh Hội Đông, Phú Hội, Bắc Đại, Long Bình (district d'An Phú, frontalier), Vĩnh Xương, Tân Châu (district de Tân Châu, frontalier), Phú Mỹ, Phú Lam, Chợ Vàm (district de Phú Tân), Chợ Ba Tiêm, Vĩnh Tre, Cái Dầu (district de Châu Phú), Chợ Mới (district de Chợ Mới), Nhà Bàng, Đờ Cây Mít, Tịnh Biên (district de Tịnh Biên, frontalier), Tri Tôn (district de Tri Tôn).
- Province de Đồng Tháp : Thường Phước, Hồng Ngự (district d'Hồng Ngự, frontalier).

¹ Pour cette étude, nous dirons que la « traite » relève d'une logique d'exploitation dont la victime est plus ou moins consciente. L'utilisation de ce terme n'implique pas nécessairement le franchissement d'une frontière et est au-delà d'un simple échange commercial. Les caractéristiques mises en avant par l'usage du terme de « traite » sont la coercition, la tromperie, la violence et les abus d'ordre physique ou psychologique. D'un autre côté, le terme « trafic » employé dans l'expression « trafic d'êtres humains », que nous délaissérons, a quant à lui une connotation marchande. Il désigne un échange illicite, une activité commerciale, un commerce de biens ou de services illégaux.

² Une série de nos photos prises des côtés vietnamien et cambodgien est disponible en cliquant sur ce lien: <http://www.flickr.com/photos/22728485@N05/sets/72157622946154111/show/>. Les légendes présentent successivement le nom de la commune, du district, de la province, du pays.

- Province de Takeo : Preah Bat Choan Chum, Phnum Den (district de Kiri Vong, frontalier).
- Province de Kandal : Chrey Thoum (district de Sampov Lun, frontalier), Ka Om Samna (district de Ka Om Samna, frontalier).
- Ville de Phnom Penh : quartiers de prostitution vietnamienne.

2. Mobilité et prostitution au tournant des années 2000

Mobilité et prostitution vietnamienne au Cambodge

La bibliographie sur la mobilité prostitutionnelle depuis le Viêt Nam ou sur la prostitution vietnamienne au Cambodge est limitée. De rares études ont été produites sur les Vietnamiens du Cambodge (Bertrand 1998, Leonard 1996, Derks 1996, Ehrentraut 2009) qui évacuent le point de vue des Vietnamiens du Viêt Nam. Quelques rapports commandités par des organisations de coopération abordent le sujet dans une perspective engagée (Derks 1998, Reimer 2006, Brown 2007), mais la plupart de ces travaux sont menés au Cambodge et délaissent la situation du côté vietnamien. L'étude la plus complète est à notre avis celle d'Annuska Derks (1998), réalisée à un moment où la traite des femmes et des enfants vietnamiens attire fortement l'attention de la communauté internationale du Cambodge. À l'exception de notre mémoire de Master (Lainez 2006), une seule étude académique (Gironde et Nguyễn, 2007) aborde le sujet de la mobilité prostitutionnelle depuis An Giang. En matière de prostitution vietnamienne au Cambodge, quelques rapports et articles ont été publiés à propos du village vietnamien Svay Pak (ou « Kilomètre onze » car situé à onze kilomètres de Phnom Penh) devenu la « Mecque internationale des pédophiles » entre le milieu des années 1990 et 2004 (Baker et Saranda et Saron et Hom Em et Samon 2003, Busza 2001, Busza et Shunter 2001, Tarr 1997, Thomas et Pasnik 2003, Thomas 2005). Il faut aussi signaler l'excellent article de D. Engelbert (2007) qui décrit dans une perspective historique les activités illicites des Vietnamiens et des Chinois dans la région du fleuve Bassac à l'époque coloniale.

La pauvreté des populations vietnamiennes est la cause principale avancée pour expliquer le développement de la traite et l'entrée des jeunes femmes peu ou pas qualifiées dans la prostitution. Or Annuska Derks (1998 : 7-8) démontre que la grande pauvreté est un facteur important mais non déterminant. Au Viêt Nam, les réformes économiques (*đổi mới*) votées en 1986 ont favorisées le développement du secteur privé et les échanges économiques aux niveaux régional et international. Le résultat a été une augmentation rapide du taux de croissance économique ainsi qu'une amélioration générale des conditions de vie des populations. La pauvreté absolue (besoins élémentaires de survie) a été réduite mais la pauvreté relative (nouveaux besoins comme la télévision, la moto, le téléphone portable, etc.) a augmenté (Gironde et Nguyễn 2007 : 16). Les inégalités et les disparités de revenus ont accru, notamment en milieu rural, en même temps qu'a décliné la disponibilité de certains services publics en voie à une privatisation progressive comme la santé ou l'éducation. Ces bouleversements ont pu inciter des foyers ruraux en proie à des difficultés économiques à opter pour la migration en ville ou à l'étranger.

L'argent facile de la prostitution est une des raisons avancées par Annuska Derks (1998 : 7) pour expliquer l'attrait que le Cambodge a pu exercer sur les migrantes prostituées vietnamiennes pendant les années 1990. D'après l'auteur, il était plus facile à l'époque d'exercer la prostitution au Cambodge qu'au Viêt Nam car elle était plus tolérée, bien qu'elle soit toujours théoriquement interdite dans les deux pays. Aussi, les clients cambodgiens

percevraient les femmes vietnamiennes comme étant plus belles à cause de leur peau claire, et sexuellement plus imaginatives et performantes que les Cambodgiennes.

Par ailleurs, l'auteure restitue la traite des femmes vietnamiennes dans un cadre diachronique qu'elle inscrit dans l'histoire des migrations et des interactions transfrontalières. Elle opère notamment une distinction entre les femmes qui migrent de leur propre initiative et celles qui sont dites « victime de la traite », c'est-à-dire qu'elles sont trompées, forcées et/ou exploitées. Elle rappelle qu'il est parfois difficile de distinguer entre ces catégories du fait que les deux situations extrêmes auxquelles elles se réfèrent ne sont pas antithétiques. En effet, une femme peut migrer volontairement et se faire exploiter par la suite, ou vice-versa, sans compter que les prostituées dites volontaires et celles exploitées travaillent souvent dans les mêmes lieux et dans des conditions similaires. Les premières seraient conscientes des risques qu'elles encourent et de l'occupation qui les attend avant leur départ. Leur motivation première serait l'argent facile. Les secondes seraient trompées ou exploitées non par des réseaux criminels organisés mais par des réseaux informels qui opéreraient sur une échelle locale. Ces intermédiaires seraient essentiellement vietnamiens, des anciennes prostituées, des spécialistes du recrutement ou des passeurs. Elles mobiliseraient diverses techniques pour éviter les garde-frontières : mensonge sur l'objet de la mobilité, payer ou coucher avec les gardes-frontières, se faire passer pour une commerçante ou paysanne. Volontaires ou trompées, la plupart de ces femmes seraient originaires des provinces du delta du Mékong.

La dette est un thème récurrent chez les prostituées vietnamiennes qui exercent au Cambodge (Derks 1998, Baker et al. 2003). D'après ces auteurs, les conditions de vie et de travail de ces femmes seraient en effet déterminées en grande partie par le montant de leur dette. Les parents de celles qui ont été trompées ou trafiquées reçoivent un montant forfaitaire qui est remboursé grâce aux prestations sexuelles de leur fille. Au village de Svay Pak, il n'est pas rare que des mères déposent leurs enfants en échange d'un acompte, ou, dit autrement, qu'elles « louent les services » d'une source de travail dont elles ont le monopole contre une avance sur salaire³. Le créancier impose des obligations et des restrictions à l'employée devenue le gage de la dette, notamment l'interdiction de quitter l'établissement sans son autorisation tant que la créance est due. Il n'en reste pas moins responsable de sa survie et de sa sécurité. Au village du Kilomètre Onze, l'endettement est un dispositif économique et de mise sous dépendance institutionnalisés qui permet de faire l'avance de liquidités à condition de mettre sous contrôle le débiteur ou un de ses représentants.

Parmi les 857 prostituées que l'équipe de Simon Baker (2003) étudie entre mai 2000 et mars 2002, 90% des sondées sont endettées à hauteur de 365 US\$ (le montant varie entre 30 US\$ et 3000 US\$). Le montant de la somme avancée dépend selon l'auteur des besoins de la famille, mais aussi de la capacité de la fille engagée à recouvrer la créance en fonction de sa beauté, de son âge et de son aptitude à servir un nombre élevé de clients. Les patrons devenus proxénètes, créanciers et nourriciers, établissent des accords écrits ou verbaux avec les prostituées, leurs parents ou avec les agents et recruteurs professionnels qui les ont apportés. Ces contrats stipulent que l'employée cède 50% de ses bénéfices à l'employeur afin d'assurer les frais de loyer et de bouche. Les 50% restants viennent en déduction de la dette et permettent de couvrir les charges supplémentaires : électricité, eau, vêtements, maquillage, soins médicaux, pot-de-vin aux autorités corrompues. La police qui organise une descente dans un bordel et arrête les employées réclame 1 000 US\$ ou 2 000 US\$ pour les libérer et autoriser la réouverture. Ces pots-de-vin sont systématiquement chargés aux prostituées dont la dette s'allonge en fonction des aléas répressifs. La durée de remboursement dépend aussi de l'employeur qui facture les

³ La propriétaire d'un bordel de Svay Pak s'exprime à propos des mères qui lui apportent leur fille, et des rackets de la police : « *Most of the girls here were brought by their mothers... I give them a loan of \$500 or \$700, depending on the beauty of the girl. The girl can go back home, when she has repaid the loan. In general they work for three months, but if the police come often to cause troubles, they have to work for five months* » (Derks 1998 : 33). Pour une discussion approfondie sur les formes de mise en gage et de louage de service des personnes pour cause de dette qui ont existées au Vietnam et dans les pays indianisés d'Asie du Sud-Est, voir Lainez (2009a).

intérêts usuraires et déduit les charges et les gains que bon lui semble. Il lui est d'autant plus facile de tricher que les calculs requièrent un niveau d'éducation minimum qui fait souvent défaut chez les employées dont la majorité n'étudie pas au-delà du primaire. Une fois la dette recouvrée, les prostituées sont libres de changer d'établissement ou de rester à 50/50. L'employeur favorise toutefois la rotation du personnel car le renouvellement est fort apprécié des clients.

Quantifier l'ampleur du phénomène

La question du nombre de Vietnamiens, prostitués ou pas, résidant au Cambodge est sujette à caution. Rares sont les sources qui avancent des estimations chiffrées sur cette population. Le recensement officiel du gouvernement cambodgien ne donne pas de chiffres par groupes ethniques (viêt, cham, chinois). Néanmoins, il est communément admis que les Vietnamiens constituent la minorité ethnique la plus nombreuse au Cambodge. En 1995, le Département administratif du Ministère de l'Intérieur estime à 95.597 le nombre de Vietnamiens résidant au Cambodge pour une population totale de 9.672.000 habitants (Dareth 2009). D'après une autre estimation gouvernementale (Farrington 2002), 5% à 10% de la population serait d'origine vietnamienne, soit une fourchette comprise entre 390.000 à 780.000 sur 7.8 millions en 1999 (mais ce chiffre est incohérent avec l'estimation précédente car la population n'a pas pu régresser en deux ans). Brown (2007) et la CIA (2010) tablent sur 5%. Si ce pourcentage est transposé tel quel au présent, nous obtenons une fourchette de 700.000 à 1.4 millions de Vietnamiens pour une population de 14 millions. Ces estimations sont reprises dans la presse locale et dans les rapports des organisations internationales sans plus de précisions méthodologiques. D'ailleurs, personne n'a pour l'instant jamais justifié l'estimation de 5% à 10%.

Un problème supplémentaire provient du fait que ces statistiques considèrent les Vietnamiens comme un groupe homogène, or il en existe quatre catégories. Les Vietnamiens qui résident au Cambodge depuis des décennies forment la première catégorie. Après le coup d'État de Lon Nol en 1970, ces résidents de long terme furent victimes de campagnes racistes qui provoquèrent des dizaines des milliers de morts et leur départ au Viêt Nam. La politique anti-vietnamienne se radicalisa sous les Khmers rouges (1975-79), provoquant davantage de morts et un exode massif. Ces réfugiés retournèrent parfois au Cambodge sous l'occupation vietnamienne (1979-89) mais accompagnés surtout de nouveaux immigrants invités à s'investir au sein de l'administration vietnamienne de Phnom Penh. Ces arrivants forment la deuxième catégorie. Les migrants en provenance du delta du Mékong continuèrent d'affluer pendant les années 1990 malgré l'éclatement de mouvements anti-vietnamiens épisodiques et localisés, attirés par le boom économique et les opportunités professionnelles dans des secteurs désertés par les Cambodgiens peu qualifiés (artisanat, construction, services, commerce). Les individus issus de cette vague d'émigration constituent la troisième catégorie. Les Vietnamiens dits « du Cambodge », c'est-à-dire ceux des deux premières catégories, les accusent parfois d'être des voleurs, des joueurs ou des prostituées venus prendre leur travail et ternir l'image de la communauté vietnamienne. Enfin, les Khmers *krom* (du bas du delta du Mékong) forment la quatrième catégorie. Certains ont la nationalité vietnamienne et parlent couramment le vietnamien et le khmer. Les estimations officielles de 5% à 10% de Vietnamiens parmi la population totale cambodgienne ne tiennent pas compte de cette typologie nuancée qui s'avère pourtant fondamentale.

Quantifier la mobilité transfrontalière est une question également sujette à caution. Nous n'avons pas trouvé de chiffres à ce sujet, ni de source cambodgienne, ni de source vietnamienne. Les seules données dont nous disposons sont des estimations sur le nombre de prostituées ayant travaillé à Svay Pak. La majorité des femmes qui exerçaient dans ce village était des Vietnamiennes du delta du Mékong issues de la vague de migration économique des années 1990 (troisième catégorie). Ce village, entièrement dévoué à la prostitution adulte, et

accessoirement infantile, était devenu dès 1985 un *red light district* au service des administrateurs vietnamiens. Le nombre de prostituées y augmenta vertigineusement en 1992 avec l'arrivée du personnel de l'autorité des Nations unies (UNTAC pour *United Nations Transitional Authority in Cambodia*), 20.000 civils et militaires essentiellement de sexe masculin, dont la mission était de préparer des élections et d'installer une démocratie après les années Khmer rouges. Cuc et Flamm (1996 : 112, cité par Baker 2003 : 13) comptabilisent à cette époque une soixantaine de bordels dans lesquels travaillent 800 femmes et enfants. En août 1995, le feu détruit la plupart de ces établissements sommaires⁴, mais ils sont rapidement reconstruits en brique et sur plusieurs étages. Toutefois, le nombre de femmes diminue et Simon Baker note entre 2000 et 2002 une stabilisation à 20 ou 25 bordels employant de 300 à 400 prostituées âgées de 17 à 22 ans. Nos propres observations effectuées entre 2002 et 2004 confirment ces estimations : environ 25 bordels employaient une quinzaine de prostituées chacun, soit un total approximatif de 375 employées.

Ces chiffres ne sont bien évidemment pas représentatifs de la communauté de prostituées vietnamiennes du Cambodge. Ils donnent néanmoins une idée du pouvoir d'attraction qu'un *red light district* situé dans la banlieue lointaine de Phnom Penh a pu exercer auprès des candidates à l'émigration originaires du delta du Mékong. La rotation du personnel – les interviewées de Simon Baker restent à Svay Pak en moyenne une dizaine de mois – étant caractéristique du lieu, on peut dire sans équivoque que plusieurs milliers de migrantes vietnamiennes sont passées par là entre le milieu des années 1990 et la fermeture de Svay Pak en août 2004. Certaines sont ensuite revenues au Viêt Nam, parfois malades de sida, alors que d'autres ont investi les *red light district* de Phnom Penh, Siem Reap, Sihanoukville ou Poipet, voire de la Thaïlande ou de la Malaisie.

Le manque d'estimations chiffrées est toujours d'actualité. À présent, personne ne sait avec certitude combien de Vietnamiens du Viêt Nam ou du Cambodge résident au royaume. Le gouvernement cambodgien n'est d'ailleurs pas pressé d'éclaircir cette zone d'ombre aux lourdes conséquences socioéconomiques et de politique intérieure. Peut-on envisager la possibilité de quantifier par nous-mêmes la mobilité transfrontalière en comptant les prostituées potentielles qui circulent quotidiennement sur la frontière ? Le projet serait voué à l'échec. En effet :

- Nombreux sont les commerçants qui traversent la frontière plusieurs fois par jour afin d'acheter ou de vendre leurs produits dans les marchés environnants. D'autres hommes d'affaire font leurs affaires localement sans jamais s'éloigner de la frontière.
- Beaucoup sont les joueuses et joueurs cambodgiens, vietnamiens ou chinois qui circulent sur la frontière. Des tours sont même organisés depuis Phnom Penh ou le Viêt Nam. Lors de notre visite en décembre 2009, le très populaire ring de combats de coqs de Chrey Thoum est envahi par plus de 200 joueurs, en majorité des Vietnamiens.
- Nombreux sont les passagers vietnamiens ou cambodgiens qui traversent la frontière pour aller en province et non à Phnom Penh.
- Enfin, et c'est bien la difficulté majeure, comment déterminer si une fille vietnamienne migre à des fins de prostitution ?

⁴ Voici un extrait d'un article de l'hebdomadaire Phnom Penh Post qui relate l'incendie : « About 300 houses were razed, including a clinic run by Medicines Sans Frontières for treating sexually transmitted diseases. More than 260 houses destroyed were owned by Vietnamese » (Heng 1995). La presse suit la reconstruction de Svay Pak trois mois plus tard : « Many owners have taken what advantage they could of the fire to build concrete houses with tin roofs, replacing the wooden cottages they once owned (...) Many builders are now at the Svay Pak site, working with brick and concrete. Before the fire there were only six concrete buildings in the village, now, almost all the buildings will be concrete (...) Saron said that 300 houses were destroyed, and in their place 230 were being rebuilt to be used as coffee and karaoke shops, brothels and homes » (Mang 1995).

3. Cadre et routes de la mobilité en 2010

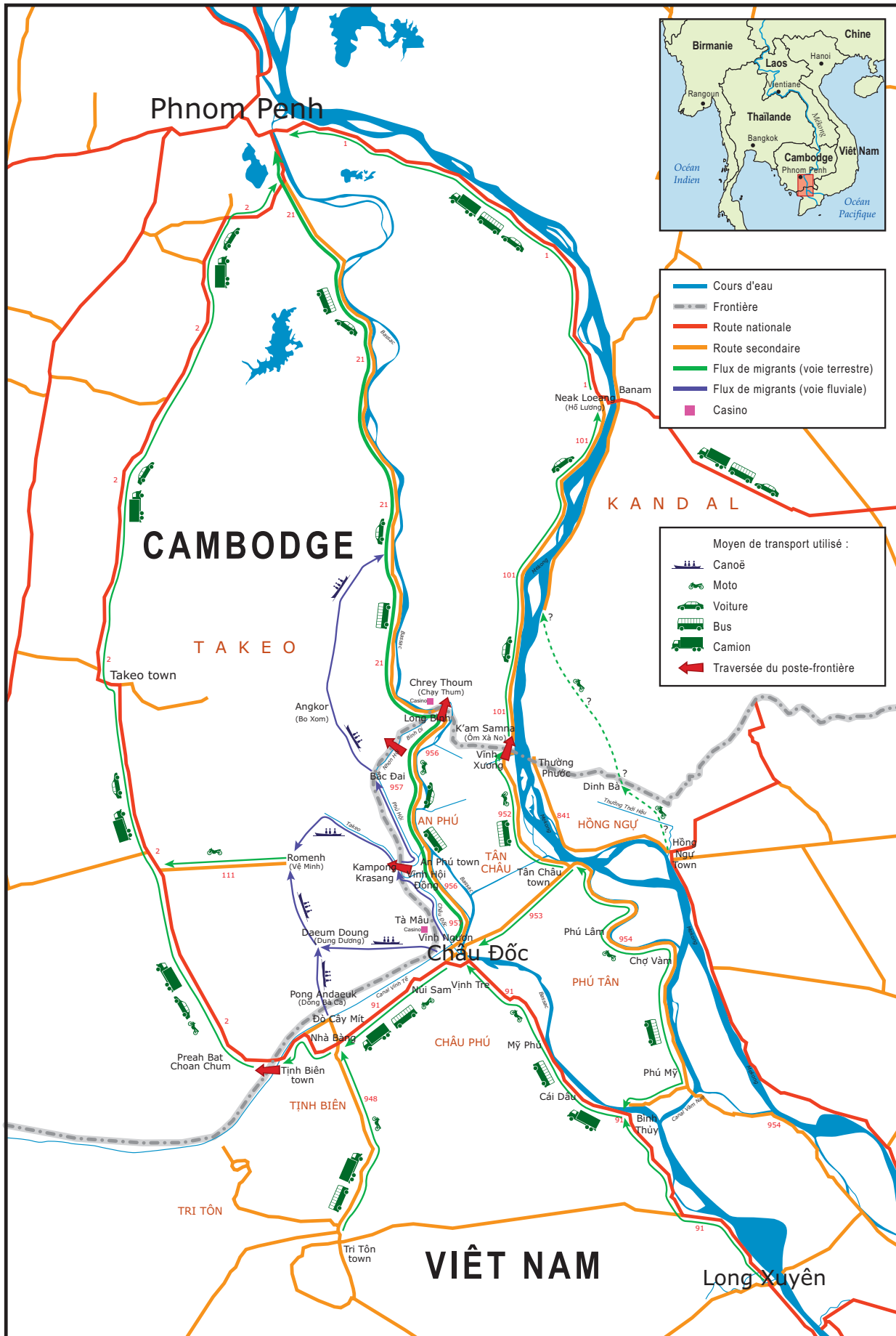
Cadre juridique de la mobilité de l'ASEAN

D'après l'Article Premier⁵ des accords sur l'exemption de visa signés dans le cadre de l'Association des Nations d'Asie du Sud-Est (ASEAN), le 25 juillet 2006 à Kuala Lumpur, les citoyens des États-membres associés sont autorisés à visiter sans visa les autres pays membres de l'Association pendant une durée maximale de 14 jours. Certains pays ont signé des accords bilatéraux qui permettent de prolonger cette durée. Par exemple, les Vietnamiens sont exemptés de visa en Thaïlande pendant 30 jours et vice-versa. Il en va de même avec le Cambodge⁶, la Malaisie et Singapour. Il s'agit bien dans le cadre juridique ci-dessus de visite temporaire et non de mobilité professionnelle. Les migrantes vietnamiennes qui partent se prostituer au Cambodge, en Malaisie ou à Singapour ne peuvent pas être considérées comme des migrantes illégales si elles entrent et sortent du pays tous les 30 jours après avoir convenablement tamponné leur passeport. En revanche, elles contreviennent à la loi sur l'immigration si elles exercent une activité professionnelle sans en avoir le droit, qui plus est lorsque celle-ci est illégale. Mais de nombreuses prostituées vietnamiennes au Cambodge ne sont pas concernées par ces barrières juridiques. En effet, force est de constater que beaucoup de ces femmes, et peut-être majoritairement aujourd'hui, résident au Cambodge où leurs parents vivent également. Ce type de prostituées conserve peu ou pas de liens avec le Viêt Nam.

Par ailleurs, de nombreuses prostituées rencontrées à Châu Đốc ne possèdent ni livret de famille, ni carte d'identité, ni passeport. Même si elles peuvent légalement visiter le Cambodge dans le cadre des accords de l'ASEAN, il leur est techniquement impossible de prouver leur citoyenneté ou leur date d'entrée et de sortie du pays. Elles relèvent alors de l'immigration illégale et s'exposent à des arrestations et des rackets de la part des autorités cambodgiennes. En réalité, les Vietnamiens du Viêt Nam vont et reviennent du Cambodge comme ils le souhaitent. La plupart de ceux qui émigrent pour des raisons économiques demeurent au royaume pendant des mois ou des années sans papiers, et sans jamais se faire arrêter. La situation juridique est similaire pour les Vietnamiens nés au Cambodge car le droit à la citoyenneté cambodgienne leur est refusé (Ehrentraut 2009 : 17).

⁵ L'Article 1 : « *Member Countries, where applicable, shall exempt citizens of any other Member Countries holding valid national passports from visa requirement for a period of stay of up to 14 (fourteen) days from the date of entry, provided that such stay shall not be used for purposes other than visit. Citizens of Member Countries who enter another Member Countries for other purposes or for a stay exceeding the days allowed under the laws and regulations of the host countries are required to apply for appropriate visas or passes* ». Accord-cadre sur l'exemption de visa de l'ASEAN signé à Kuala Lumpur le 25 Juillet 2006. URL : <http://www.aseansec.org/18570.htm>, consulté le 25 mars 2010.

⁶ Une exemption de visa de 30 jours, pour les citoyens Vietnamiens et Cambodgiens qui sont titulaires d'un passeport ordinaire, est désormais appliquée réciproquement par les autorités du Vietnam et du Cambodge dès le 1^{er} janvier 2010 (journal *Tuổi Trẻ*, 27 décembre 2009 : 3). Auparavant, la durée maximale de visite était de 14 jours.



Routes terrestres et fluviales de la mobilité

Les informations cartographiques suivantes sont utiles pour comprendre les options et les points de pénétration, souvent des nœuds géographiques dynamiques en matière d'échange transfrontalier, à la disposition des femmes vietnamiennes qui désirent migrer au Cambodge de nos jours. Même si la mobilité prostitutionnelle n'est plus d'actualité dans les districts vietnamiens étudiés, cela ne veut pas dire que le flux se soit complètement et définitivement tari. Pour preuves, les propositions des proxénètes et des passeurs rencontrés à Vĩnh Xương, Vĩnh Hội Đông, Núi Sam et Hồng Ngự que nous retranscrivons plus bas.

Route 1 : depuis la municipalité de Châu Đốc et le district d'An Phú

Châu Đốc est un carrefour stratégique en matière de voie de communication. La municipalité est située sur la frontière avec le Cambodge, à l'intersection de trois cours d'eau : le fleuve Bassac, le canal de Vĩnh Tế, la rivière Châu Đốc. La ville de Châu Đốc est également un important nœud d'échange routier, traversé à la fois par les Nationales 91 (vers Tịnh Biên), 953 (vers Tân Châu) et 956 (vers Long Bình). L'axe routier 956/21 est incontournable en matière de transport de voyageurs. Continuellement, les commerçants vietnamiens et khmers l'empruntent, tandis que des joueurs traversent la rivière Bình Di pour aller jouer aux casinos de Chrey Thoum. Au marché de Long Bình et à l'embarcadere de Chrey Thoum, des rabatteurs vendent des places de minibus pour Phnom Penh.



Fig. 1: L'affluent Bình Di. À droite, le fleuve Bassac. En bas, l'embarcadere de Long Bình. Derrière. Au fond, le casino Grand Dragon Casino de Chrey Thoum.

Les 96 kilomètres qui séparent Châu Đốc de Phnom Penh se parcourent aisément. Par voie terrestre, des bus relient quotidiennement les deux villes. Ils partent du pont Cồn Tiên où débute la route 956. Les voyageurs descendent à la frontière de Long Binh pour traverser la rivière Bình Di. Là, ils présentent leurs papiers aux gardes-frontières vietnamiens et khmers puis réempruntent un minibus qui les dépose une heure et demie plus tard au « pont vietnamien » (cầu Sài Gòn) situé au sud de Phnom Penh. Le prix du trajet « porte-à-porte » coûte 17 US\$. Il est négociable si le client connaît le conducteur ou les revendeurs du pont ou du centre ville de Châu Đốc. Si le passager choisit de se rendre à Long Binh par ses propres moyens en bus public ou en mototaxi, il traverse la frontière et négocie lui-même sa place à Chrey Thoum auprès de rabatteurs khmers qui vendent les sièges pour moins de 10 US\$. Enfin, sur Châu Đốc, les passagers munis de papiers en règle peuvent emprunter le bus journalier qui relie Phnom Penh et la province méridionale de Trà Vinh où résident de nombreux Khmers *krom*.

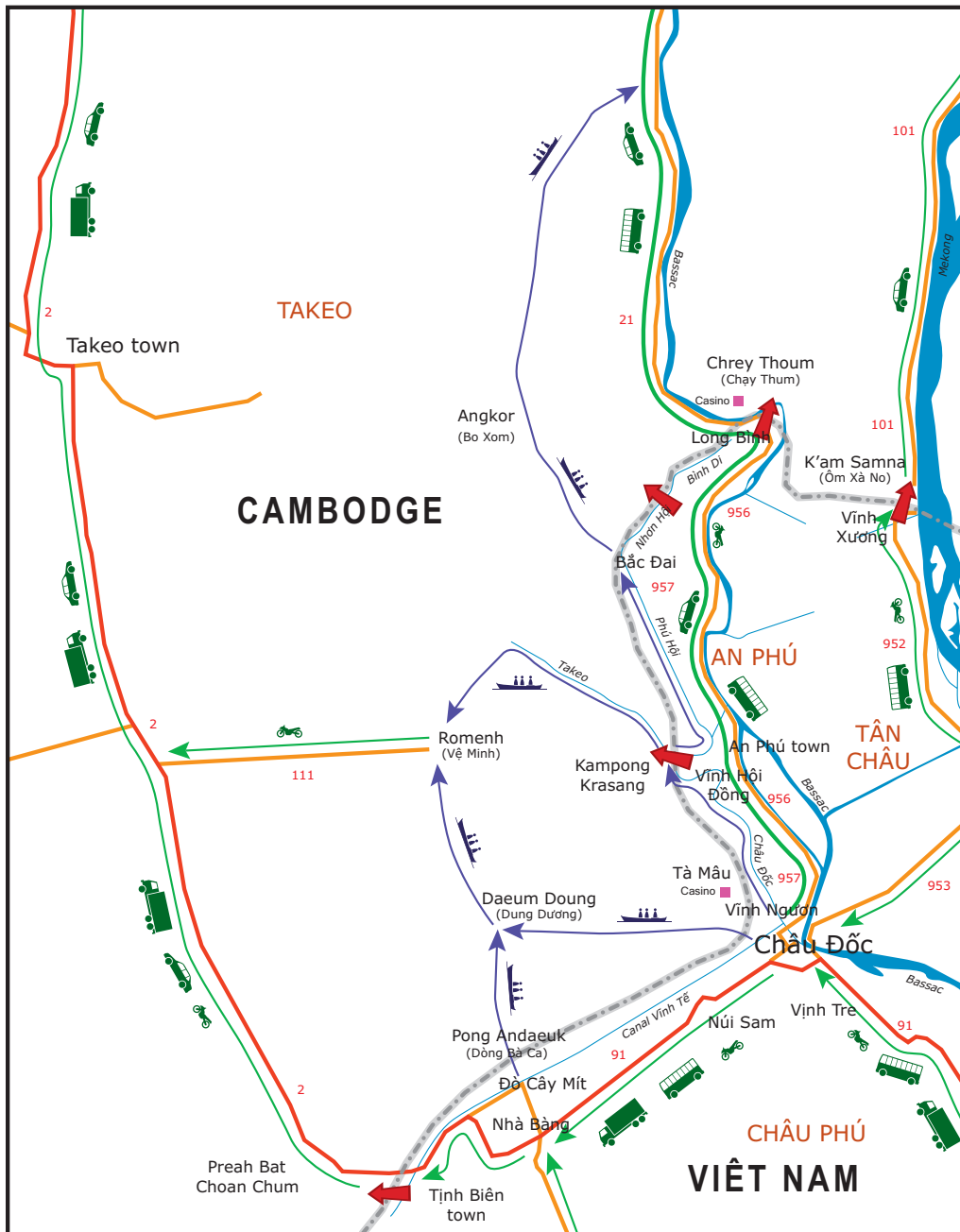




Fig. 2 : Au premier plan, Vĩnh Nguơn. Au fond, le casino de Tà Mâu. Un sentier facilite l'accès en saison sèche.



Fig. 3 : Même vue prise pendant la saison des pluies. La traversée se fait en jonque lorsque la plaine est inondée.

Un casino de taille modeste a été construit à Tà Mâu en pleine rizière du côté cambodgien, en face de Vĩnh Ngron. Le canal qui relie ce casino à la province de Takeo permet de se rendre à Romenh (Vệ Minh en vietnamien), mais cette option de transport semble marginale étant donné l'isolement des lieux. Visiblement, seules circulent quelques petites embarcations transportant des denrées alimentaires.

Par voie fluviale, les embarcations amarrées au marché aux poissons de Châu Đốc ou aux alentours du célèbre hôtel de luxe Victoria emmènent les passagers à Bắc Đai en remontant la rivière Châu Đốc, puis Phú Hội jusqu'à Bo Xom (en Vietnamien), nous présumons qu'il s'agit du village d'Angkor dans le district d'Angkor Borei où résident plusieurs dizaines de familles vietnamiennes depuis longue date. De là, les passagers empruntent un véhicule en direction de Phnom Penh.

Il est aussi possible d'aller de Châu Đốc à Phnom Penh par Romenh. Il suffit d'emprunter une des embarcations qui transportent des denrées alimentaires en direction de Daeum Doung, puis de continuer jusqu'à Romenh. Le trajet dure trois heures et coûte 2,8 US\$. Comme à Tà Mâu, cette option paraît marginale étant donnée la longueur du déplacement et l'isolement des lieux à traverser. De Romenh, le voyageur se rend à la ville de Takeo par les Nationales 111 et 2, puis à Phnom Penh. Ce deuxième trajet s'effectue en quatre heures.

Le passage de la frontière à Vĩnh Hội Đông, à dix kilomètres au Nord-Ouest de Châu Đốc, s'effectue par le canal frontalier en pirogue à Kampong Krasang, puis par le fleuve Takeo en canoë jusqu'à Romenh. Ensuite, le migrant se rend à Takeo et à Phnom Penh. Un mototaxi du mont Sam (Núi Sam) détaille les conditions :

- De Châu Đốc à Vĩnh Hội Đông en moto, le prix est de 2,8 US\$.
- De Vĩnh Hội Đông à Daeum Doung en canoë, 3,4 US\$.
- De Daeum Doung à Takeo, 4 US\$.
- De Takeo à Phnom Penh en car, 4,5 US\$.

Si nécessaire, l'aide d'un passeur qui facilite la « traversée du poste-frontalier cambodgien » (*đi trốn trạm kơ me*) se négocie pour 5,6 US\$. Le coût total du trajet de Châu Đốc à Takeo, faisable en quatre ou cinq heures, s'élève à 14,7 US\$ sans passeur, ou à 20,3 US\$ avec. Des témoignages font état de rackets par les gardes-frontières cambodgiens, ce qui explique pourquoi les Vietnamiens tentent de les éviter à tout prix. Plus au nord, le voyageur sans papiers peut traverser le fleuve à Phú Hội, puis emprunter le chemin qui longe la rivière jusqu'à Chrey Thoum. Il évite ainsi les gardes-frontières et n'a plus qu'à emprunter un véhicule du côté cambodgien. D'après nos observations des deux côtés de la frontière, ces options fluviales sont très peu usitées.

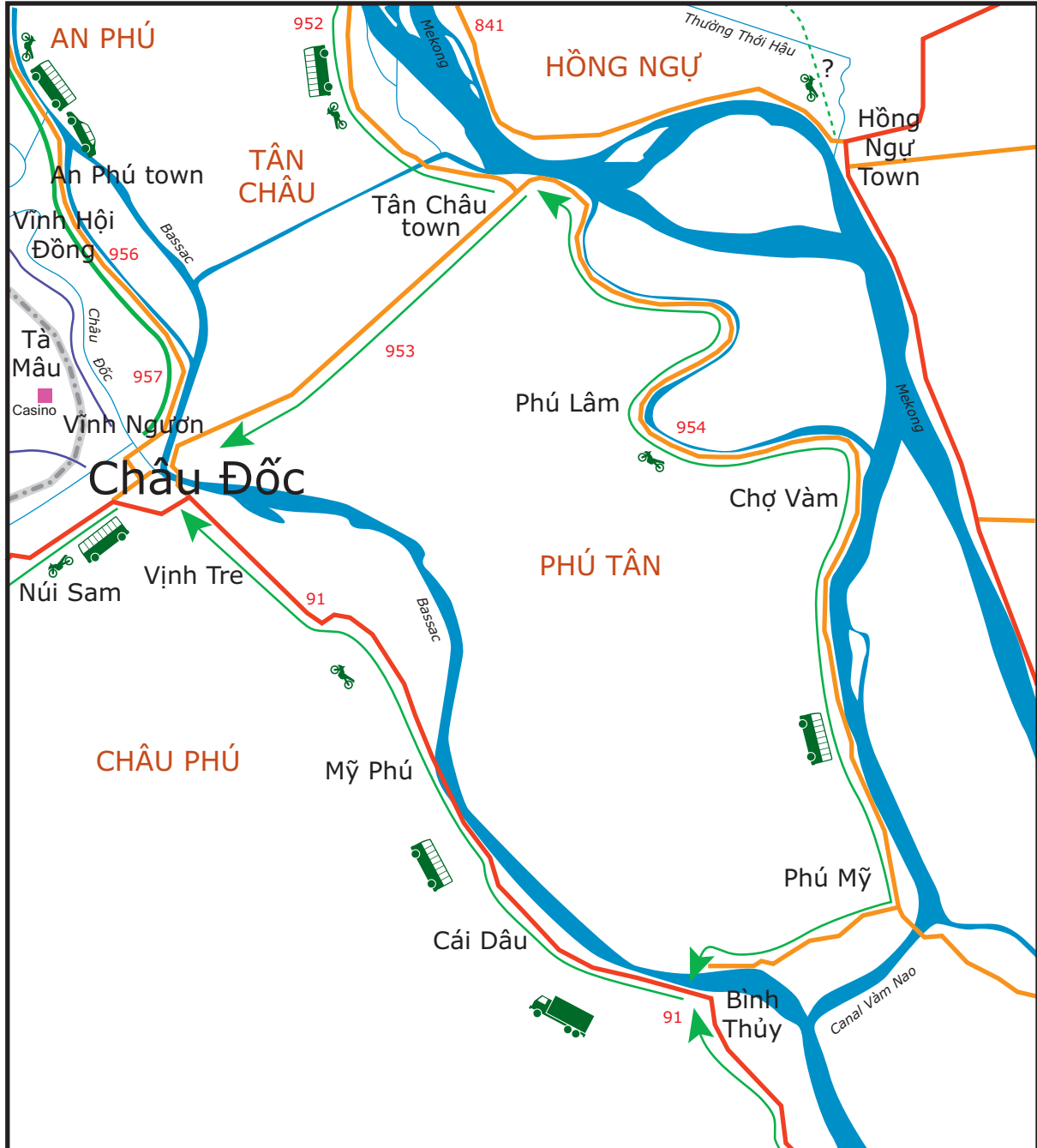


Fig. 4 : Le fleuve Vĩnh Hội Đông. Au bout se trouve le poste frontalier vietnamien.
Une embarcation transporte un groupe de femmes vers le Cambodge.

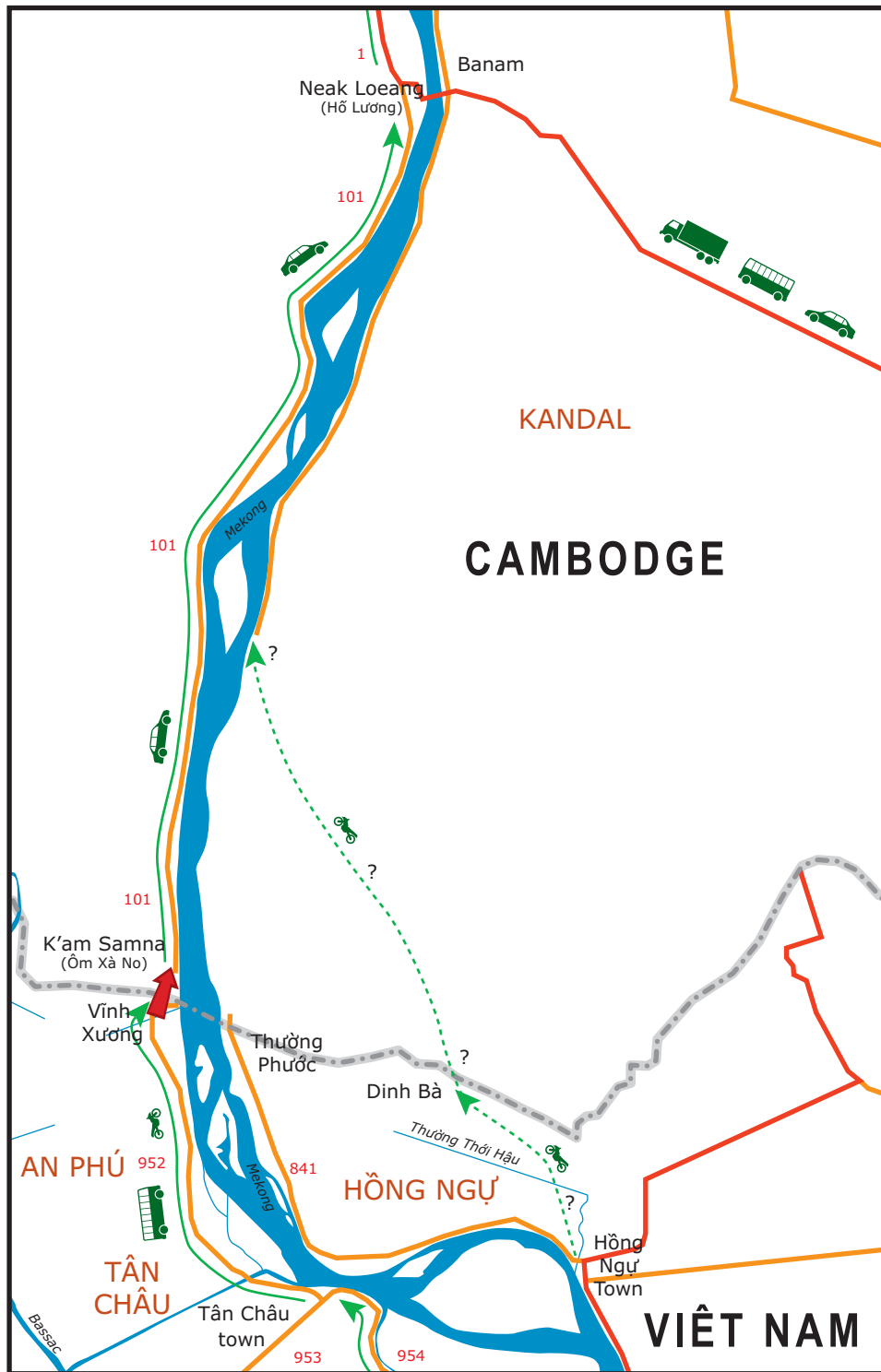


Fig. 5 : Sentier frontalier délimitant la province de Takeo (à gauche) et le district de Vĩnh Hội Đông (à droite).

Dans le district de Châu Phú, les mototaxis rencontrés au marché de Ba Tiệm semblent être mal informés des possibilités de transport vers Phnom Penh. Ils renvoient à l'embarcadere de Châu Đốc. Il en va de même à Vĩnh Tre, sauf qu'ici les informateurs distinguent la voie fluviale qui transite par Vĩnh Hội Đông de celle terrestre qui traverse par Long Bình. Les informations sont identiques à Cái Dầu.



À Phú Tân, des mototaxis rencontrés sur la route 954, à la hauteur des communes de Phú Lam et de Chợ Vàm, conseillent d'aller à Tân Châu, de descendre en bus à Châu Đốc, puis de continuer par la route 956 jusqu'à Long Bình. De Tân Châu, il est aussi possible d'aller à Phnom Penh par la route 101 en traversant à Vĩnh Xương ou en remontant le Mékong jusqu'à Phnom Penh, même si cette dernière option a rarement été évoquée.



Route 2 : depuis la commune de Vĩnh Xương et la province de Đồng Tháp

Le poste-frontière de Vĩnh Xương / Ka Om Samna est au croisement de la Nationale 952, et de la 101 dans la province de Kandal. Elle rejoint, 40 kilomètres plus loin, la route 1 qui relie Phnom Penh et Ho Chi Minh Ville via la frontière de Bavet / Mộc Bài. Les voyageurs empruntent cette voie qui passe par Neak Loeang (Hồ Lương en Vietnamien) pour aller à Phnom Penh. Un mototaxi de Đồng Tháp propose un forfait de 28 US\$ aux voyageurs dépourvus de papiers qui inclut le transport et le passage des gardes-frontières. Ce tarif est relativement élevé s'il est comparé aux tarifs pratiqués à Vĩnh Hội Đông et à Long Bình. Vĩnh

Xuong a une mauvaise réputation en matière de contrebande et de traite des femmes, comme l'explique un mototaxi sur la frontière :

« Qui connaît le bon chemin va tout seul par Vinh Xuong, mais celui qui ne connaît pas le chemin ou qui le prend pour la première fois, n'ose aller par là. [...] Pour aller à Phnom Penh, la voie par Long Binh est plus sûre que la voie par Vinh Xuong. Les mototaxis de Vinh Xuong sont des maquereaux et des proxénètes. Ils se font de l'argent sur le dos des gens d'une manière très cruelle. »

Le fleuve Mékong sépare les provinces d'An Giang et de Đồng Tháp. Thường Phước se trouve de l'autre côté de Vinh Xuong. Ce poste-frontière international est peu transité. La Nationale 841 en provenance de Hồng Ngự devient à cet endroit un chemin boueux et impraticable. De plus, il n'y a pas de commune habitée du côté cambodgien. Les voyageurs se rendant à Phnom Penh préfèrent emprunter la route de Vinh Xuong ou de Long Binh pour des raisons pratiques évidentes.

Depuis Hồng Ngự, le voyageur peut rejoindre Dinh Bà en mototaxi. De là, il va à Neak Loeang puis à Phnom Penh par la Nationale 1. Le trajet d'Hồng Ngự à Dinh Bà coûte 3 US\$, de Dinh Bà à Neak Loeang 8,5 US\$, le véhicule de Neak Loeang à Phnom Penh 5 US\$, soit un coût total de 16,5 US\$. Une route secondaire reliant Hồng Ngự et Thường Phước longe la rivière Thường Thới Hậu. C'est à cet endroit que nous avons relevé le plus de panneaux préventifs sur la traite. L'étroit sentier qui fait office de ligne de démarcation en pleine rizière est uniquement praticable en moto. Il n'y a pas de circulation de personnes.



Fig. 6 : Le poste-frontière de Ka Om Samna / Vinh Xuong, du côté cambodgien.

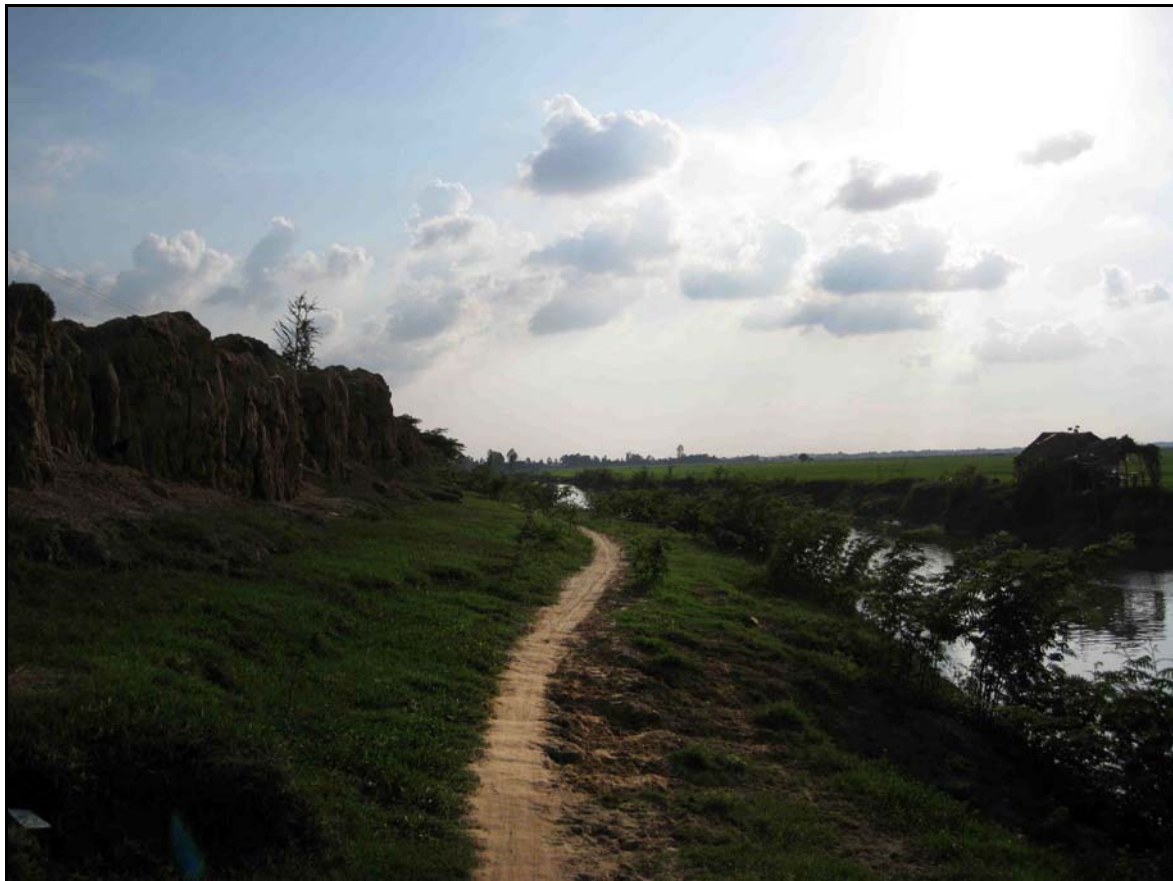


Fig. 7 : Sentier frontalier délimitant la province de Kandal (à droite) et le district de Thường Phước (à gauche).
Le poste-frontière du même nom est à une quinzaine de kilomètres au fond.

Route 3 : depuis les districts de Tịnh Biên et Tri Tôn

Des mototaxis conseillent d'emprunter le bus de la compagnie Lý Thành Đạt qui démarre au district khmer de Tri Tôn pour aller de Nhà Bàng à Phnom Penh. Ce bus traverse la frontière à Tịnh Biên. Le prix du billet est de 11 US\$. Depuis Nhà Bàng, le voyageur peut emprunter tôt le matin une barque à Đò Cây Mít pour aller à Pong Andaeuk, puis à Daeum Doung et à Romenh. Les voyageurs sans papiers empruntent cette voie qui permet d'éviter les gardes-frontières. Elle est praticable en saison des pluies lorsque la plaine est inondée. En saison sèche, les voyageurs peuvent la traverser à pied, mais ils s'exposent à des interpellations policières. Cette option est populaire parmi les Khmers *krom* qui se rendent au district de Tri Tôn.

Le voyageur qui traverse le poste-frontière international de Tịnh Biên doit présenter ses papiers. S'il en est dépourvu, il emprunte des sentiers de rizière avec l'aide d'un passeur. Des mototaxis proposent ce service pour quelques dollars. De l'autre côté, à Phnom Den ou à Preah Bat Chon Chum, des taxis privés permettent de rejoindre Phnom Penh en deux heures. Le siège se négocie entre 5 et 10 US\$.

Traverser la frontière

Quelles techniques utilisent les Vietnamiens dépourvus de papiers pour tromper la surveillance des gardes-frontières cambodgiens ? Le migrant peut se faire passer pour un joueur allant à un des deux casinos de Chrey Thoum (le Crown ou le Grand Dragon), en face de Long Binh. La police ne prête en effet guère attention aux joueurs qui traversent la frontière et reviennent dans la journée. Il lui est aussi possible d'emprunter la rizière en se déguisant en paysan. La plaine s'étend à perte de vue et même si l'option de la traverser à pied ou en canoë

n'est pas pratique à cause de la durée du déplacement, elle permet de contourner aisément la police. Arrivé au Cambodge, le candidat n'a plus qu'à se rendre dans une commune reliée à un axe routier pour emprunter un véhicule vers Phnom Penh.

La saison est un élément à prendre en compte dans l'acte migratoire. Il est de fait plus facile de traverser la plaine inondée en canoë ou en jonque motorisée entre juin et novembre ou en saison des pluies. Celui qui se fait interroger par les gardes-frontières peut toujours prétexter qu'il se dirige à la célébration d'un mariage ou à l'anniversaire d'un proche.

Le témoignage d'un ex-contrebandier fait état de rackets en « nature ». D'après lui, des gardes-frontières cambodgiens exigeaient dans le passé les services sexuels des femmes qui leur plaisaient, notamment de celles qui voyageaient avec des passeurs ou des proxénètes, raison pour laquelle il leur était conseillé de s'habiller vilainement afin de ne pas attirer l'attention. Il suffisait parfois au passeur d'en « sacrifier » une pour que les autres puissent traverser librement. Cette précaution était indispensable surtout lorsque les filles étaient vierges. Ces informations sont confirmées par Annuska Derks (1998 : 19).

En conclusion, les transfrontaliers optent aujourd'hui pour l'option terrestre, sans doute suite aux travaux de développement et d'amélioration du réseau routier. La route 91/956 reliant Long Xuyên et Long Bình via Châu Đốc est l'axe le plus important en matière de mobilité humaine dans la région étudiée. Il est encore possible de se rendre à Phnom Penh par voie fluviale, du moins sur une partie du trajet allant jusqu'à Takeo, mais cette option semble abandonnée car peu pratique en ce qui concerne la migration prostitutionnelle. La circulation fluviale est intense sur le Bassac, le Mékong et sur les innombrables affluents et canaux qui quadrillent la région. Mais ici c'est le commerce qui domine et non le transport de passagers. Il est d'ailleurs probable que la circulation et la mobilité transfrontalière augmenteront. En effet, cet objectif est inscrit dans les projets du gouvernement consistant à développer les infrastructures de transport terrestre, augmenter les échanges économiques sur la frontière en aménageant des zones franches (Tịnh Biên), ouvrir des nouvelles frontières internationales, et encourager la mobilité professionnelle transnationale.



Fig. 8 : Le poste-frontière de Phnum Den / Tịnh Biên, du côté cambodgien.
À droite, un taxi assure le trajet vers Phnom Penh pour 5 ou 10 US\$ le siège.



Fig. 9 : L'embarcadère de Đò Cây Mít sur le canal de Vĩnh Tế.
La province de Takeo est à quelques centaines de mètres au fond à droite.



Fig. 10 : La plaine inondée à hauteur de Vĩnh Tế. Au fond, le district de Nhà Bàng.
Photo prise depuis le sommet du Mont Sam.

4. Perspective vietnamienne sur la mobilité : causes, risques et alternatives

Représentations sur la mobilité prostitutionnelle au Cambodge

« Là-haut [à Phnom Penh], il n'y a que des bordels et de la prostitution. Les Cambodgiens ne sont pas du tout comme nous, les Vietnamiens. Ils volent continuellement. Je suis allé là-bas pour couper du bois, ils te prennent tout ce qu'ils peuvent. Ils sont très méchants. On y va, mais parfois on ne peut plus revenir. Ils barrent la route des gens qui reviennent en bateau et ils les tuent pour voler l'or qu'ils portent sur eux. Ils sont très violents. On ne peut pas vivre avec eux. Ils détestent profondément les Vietnamiens comme nous. Les filles qui vont à Phnom Penh sont parfois vendues au bordel. Ensuite elles ne reviennent plus. Il vaut mieux travailler ici et habiter dans son propre pays. Ceux qui disent que là-bas c'est facile de gagner de l'argent, en faisant le ménage par exemple, ce sont les mêmes qui ensuite trompent et vendent les filles. »

Ce témoignage d'un mototaxi de Phú Lam synthétise les idées reçues sur la mobilité prostitutionnelle vietnamienne au Cambodge. Il continue : « Là-bas [à Phnom Penh], les femmes ne peuvent que faire la 'pute'⁷ pour gagner de l'argent. ». Rares sont les informateurs qui évoquent d'autres options professionnelles pour des jeunes femmes peu ou pas qualifiées émigrées au Cambodge. La prostitution revient inlassablement dans les conversations en étant systématiquement associée à la migration féminine, ce qui porte à croire que nombreuses sont les femmes d'An Giang qui se sont prostituées à Phnom Penh. Le Cambodge n'est jamais présenté comme une destination privilégiée. Au contraire, la vie y serait difficile, il y aurait du chômage et les conditions de vie se seraient dégradées pour les prostituées vietnamiennes par rapport aux années 1990. Ce changement est sans doute le résultat d'une concurrence accrue entre prostituées d'origine vietnamienne et cambodgienne. Il est aussi dû au renforcement de la répression policière à l'encontre des prostituées à la suite de la mise en application en 2008 de la Loi Cambodgienne pour Supprimer la Traite des Êtres Humains et l'Exploitation Sexuelle (*Cambodian Law on Suppression of Human Trafficking and Sexual Exploitation*)⁸. Ceci ne veut pas dire que le flux de mobilité à des fins de prostitution du Viêt Nam vers le Cambodge se soit définitivement tari, mais les informateurs en parlent au passé plutôt qu'au présent.

Un mototaxi et proxénète⁹ d'Hồng Ngự (province de Đồng Tháp) décrit les services qu'il propose à celles qui viennent le rencontrer. Si la candidate souhaitait aller à Phnom Penh, son frère pourrait la placer comme femme de ménage pour un salaire mensuel de 100 US\$. La vie à Phnom Penh serait facile et l'employée serait libre de faire ce qu'elle voudrait en dehors des

⁷ L'expression vulgaire *làm đĩ* signifie « faire la pute ». C'est le titre du roman de l'écrivain vietnamien Vũ Trọng Phụng paru en 1936. Le terme neutre pour dire « prostitution » est *mại dâm*. *Làm mại dâm* est « faire la prostitution » ou « se prostituer ». Une prostituée est une *người mại dâm*, « personne prostituée » ou une *gái bán mại dâm*, « fille qui vend de la prostitution ». Un client est un *người mua mại dâm* ou « personne qui achète de la prostitution ». L'expression *làm gái* est plus populaire. Littéralement, c'est « faire la fille » ou « faire la prostituée ».

⁸ Cette loi votée par l'Assemblée nationale du Cambodge le 20 décembre 2007 et approuvée par le Sénat le 18 janvier 2008 criminalise toute forme de prostitution. Elle fait l'objet d'une intense polémique relayée par des associations cambodgiennes réglemataristes tel le Réseau de Femmes pour l'Unité (*Women's Network for Unity*) ou par des ONG internationales qui dénoncent des abus policiers commis à l'encontre des prostituées ayant pour conséquence une clandestinisation de la prostitution et un accès rendu difficile aux bénéficiaires de leurs programmes d'assistance sociale et de prévention de VIH/sida. Cf. Bopha (2008).

⁹ *Ma cô* est « maquereau » ou « proxénète », mot français vietnamisé. *Má mì* est « maquereau ». L'individu qui organise la prostitution est le *người hoạt động mại dâm*, littéralement la « personne qui opère la prostitution ».

heures de travail. Elle pourrait se prostituer pour lui si elle le voulait, mais le souteneur souligne que :

« *C'est mieux de travailler ici qu'à Phnom Penh. On peut aussi gagner de l'argent en travaillant là-haut, mais la fille doit attendre quelques jours avant de pouvoir commencer. Si elle habite à la maison, mon frère s'occupe de lui chercher des clients, et régulièrement il en trouve. Mais si elle travaille ici avec moi, elle est sûre de travailler tous les jours.* »

La candidate peut également travailler dans le bar à bière¹⁰ d'un des oncles du maquereau dans un district adjacent. Elle reçoit alors 1,2 US\$ pour chaque bouteille vendue et 2,80 US\$ pour chaque table servie. Elle est libre de « partir avec les clients » (*đi khách*) qui le désirent en dehors des heures de travail.

Elle peut enfin travailler à Hông Ngự. Un autre frère du mototaxi s'occupe de la loger. En revanche, elle se prostitue dans une auberge où le prix de la passe se négocie à 3,4 US\$. Le souteneur se charge de trouver des clients en échange d'une commission de 50% du prix de la passe. Il se réserve le droit de coucher avec elle quand bon lui semble. Elle peut aussi choisir d'habiter seule dans une chambre en location pour 15 US\$ par mois. Les employées servent en moyenne une dizaine de clients par jour. Ce sont généralement des ouvriers et des mototaxis. Les clients plus riches payent le service plus cher, de 5 à 10 US\$. Elle pourrait ainsi gagner de 30 à 35 US\$ en une journée de travail dont la moitié reviendrait au patron ou au proxénète qui recrute le client. Les nouvelles employées vendent leurs services plus chers car les habitués apprécient la « jeunesse » et la « nouveauté »¹¹. En une journée de travail, elle tirerait ainsi 17 US\$ nets, soit 425 US\$ par mois en comptant 25 jours ouvrables, auxquels il faudrait soustraire 75 US\$ (15 + 60) pour les frais de bouche et de logement. Il lui resterait donc 350 US\$ en fin du mois. Si elle demeure dans sa chambre et sort uniquement à la demande d'un client ou pour aller travailler à l'auberge, elle ne risque rien. La police contrôle régulièrement les auberges suspectées d'héberger des activités liées à la prostitution, mais les employées dont les papiers sont en règle ne sont pas inquiétées.

La réponse d'un groupe d'hommes de Phú Lam à la question de savoir s'il existe des cas de traite des êtres humains ou non dans leur commune est éloquente : « *Cette question-là, il ne faut même pas la poser* ». À An Giang, la traite n'est pas un tabou mais bien un fait de société largement débattu et certainement pris en compte dans les choix migratoires et professionnels. Le discours commun véhicule l'idée selon laquelle il existerait d'une part la traite d'enfants, d'autre part celle des femmes. Les informateurs emploient indifféremment le mot « vendre » (*bán*) et « trompé » (*bị lừa gạt*) sans jamais faire allusion à des réseaux criminels transnationaux organisés. Pour eux, il s'agirait plutôt de chaînes d'individus ou de réseaux sociaux informels. D'une manière générale, la représentation de l'exploitation dont seraient victimes les femmes sur Phnom Penh est très négative. Privées de liberté, elles ne seraient guère autorisées à sortir de leur établissement et encore moins à rentrer chez elles. Un autre élément récurrent du discours est la violence des souteneurs et plus largement des Cambodgiens. Ces derniers frapperaient violemment les femmes vietnamiennes, les défigurant au point de les rendre méconnaissables aux yeux de leur famille. Celles qui fuient et se font rattraper, subiraient les châtiments les plus sévères. Parfois, des parents inquiets partiraient à la recherche de leur fille,

¹⁰ Le terme *bia ôm* se traduit généralement par « bar à bière », mais cette traduction perd le sens de la pratique populaire vietnamienne *đi uống bia ôm*, c'est-à-dire « aller boire de la bière pour se faire enlacer [par les filles] ». Même si la plupart sont des prostituées, les employées du *bia ôm* ne font que toucher, caresser, laver le visage des hommes. Elles « enlacent le client » (*ôm khách*) tout en le faisant boire. Le verbe *ôm* est aussi employé dans l'expression *đi hát karaokê ôm* ou « aller chanter au karaoké pour se faire enlacer ». Le *bia ôm* est donc le lieu où le client se fait cajoler en public par une fille, sans nécessairement avoir une relation sexuelle dans l'intimité par la suite.

¹¹ D'après l'expression « Le vieux bœuf aime manger l'herbe jeune » (*trâu già ham gặm cỏ non*).

mais l'expédition se solderait en échec pour nombre d'entre eux. Selon le témoignage d'une femme du marché de Vĩnh Hội Đông qui connaît des prostituées ayant travaillées au Cambodge, certaines reviendraient après avoir été « lâchées », malades, fatiguées, vieilles car « *on ne les autorise à rentrer que quand leur vie est finie* ». Tous ces discours pessimistes nourrissent des dictons populaires comme « Il est facile d'aller à Phnom Penh, mais il est difficile d'en revenir » (*Nam Vang đi dễ, khó về*), expression qui est parfois complétée par « le garçon part, il trouve une épouse » (*trai đi có vợ*), « la fille revient, elle a un enfant » (*gái về có con*). Autrement dit, lorsque les hommes partent du foyer familial ou du village natal, ils font leur vie ailleurs, tandis que lorsque les femmes partent, elles reviennent seules avec un enfant à charge.

La notion de risque est récurrente dans les conversations sur la mobilité prostitutionnelle. D'après les informateurs, une jeune fille qui migrerait seule et pour la première fois aurait de fortes chances d'être trompée (*bị lừa gạt*) et « vendue à un bordel » (*bị bán cho nhà chứa*). Le risque commence par le choix du moyen de transport. Le passager qui voyage en mototaxi serait tributaire du bon vouloir du conducteur, ce qui ne serait pas le cas s'il voyage en bus avec d'autres voyageurs. À ce titre, les mototaxis de Vĩnh Xương sont particulièrement redoutés pour leur ruse et tromperie. De même, il est conseillé d'emprunter un seul moyen de transport par déplacement. Le passager qui descend à la frontière, négocie son passage et change de véhicule, double inutilement ses négociations et *a fortiori* ses risques. Enfin, le réseau social est d'une grande importance. S'aventurer dans un pays étranger sans relations est perçu comme hautement dangereux. L'aide de tiers est indispensable pour garantir le succès de l'expérience migratoire. Il serait essentiel de se confier à un ami proche ou apparenté de sang car les parents éloignés ou les voisins pourraient s'avérer moins sûrs. Techniquement, ces personnes sont des « guides » (*người dân dắt*) qui conseillent sur le choix de la destination, facilitent le transport, présentent le candidat à un employeur sérieux, l'assistent en cas de problème, facilitent les transferts d'argent et permettent de garder le lien social avec le Viêt Nam. L'absence de réseau social est indissociablement liée au risque. Le témoignage d'une femme de Vĩnh Hội Đông est clair à ce propos :

« Sans connaître personne [à Phnom Penh], mieux vaut ne pas y aller. Si on connaît quelqu'un, cette personne doit identifier un employeur approprié et te dire le montant du salaire avant d'organiser la présentation. Les Khmers sont très pervers. Parfois, on travaille avec eux et s'ils ne veulent pas te payer, ils ne te payent pas et basta. »

Une migrante inexpérimentée peut difficilement se prémunir de tous les périls. Elle peut les limiter en préparant son projet avec une personne de confiance, en organisant correctement ses déplacements et en apprenant quelques rudiments de khmer. Toutefois, la réussite ultime ne dépend pas entièrement de soi ou des autres car la « chance et la malchance » (*hên xui*) entrent aussi en ligne de compte.

Des messages à caractère moralisateur visant à prévenir sur les risques de la migration irrégulière et la traite sont diffusés à An Giang dans les médias locaux et par les organisations non-gouvernementales ou internationales. Ils se présentent parfois sous forme de panneaux accrochés devant les écoles, les bacs fluviaux, sur les grilles des comités populaires ou sur les murs des quartiers militaires. En voici quelques exemples :

- « Soyez vigilants et démasquez les bandes criminelles de trafiquants de femmes, d'enfants » (*Hãy cảnh giác vạch mặt bọn tội phạm buôn bán phụ nữ, trẻ em*).
- « Il faut protéger les femmes et les enfants à tout moment, à tout endroit » (*Hãy bảo vệ phụ nữ, trẻ em mọi lúc, mọi nơi*).
- « Luttons résolument contre la traite des femmes et des enfants » (*Kiên quyết đấu tranh chống tội phạm buôn bán phụ nữ, trẻ em*).
- « Chacun d'entre nous et toute la communauté doivent enrayer la traite des femmes et des enfants » (*Từng người và cả cộng đồng hãy ngăn chặn nạn buôn bán phụ nữ và trẻ em*).

- « Dénigrer la traite de femmes et des enfants. Il faut enrayer le fléau de la traite des femmes et des enfants » (*Kẻ buôn bán phụ nữ và trẻ em. Hãy ngăn chặn nạn buôn bán phụ nữ và trẻ em*).



Fig. 11 : Panneaux de prévention sur la traite dans le district de Thường Phước, près d'une école, au bord du fleuve Thường Thới Hậu.



Fig. 12 : Panneaux de prévention contre la traite d'êtres humains sur la Nationale 952 à Vĩnh Xương.

La dette

Parmi les causes qui motivent la mobilité pour motif économique, l'endettement figure en bonne place. La dette (*nợ*) est un thème récurrent dans les discussions sur la mobilité prostitutionnelle. L'idée que les prostituées travaillent pour rembourser des dettes revient fréquemment dans la littérature spécialisée sans que soit vraiment précisé s'il s'agit d'une dette pré-migratoire, d'une dette contractée pendant la mobilité, ou bien d'une dette post-migratoire.

Les enquêtes menées à Châu Đốc révèlent l'existence d'un secteur financier endogène fort développé. Contrairement aux effets attendus des politiques d'ouverture économique et de libéralisation dites de « Renouveau » (*đổi mới*) votées en 1986, les marchés financiers apparaissent segmentés entre les banques privées et commerciales en forte expansion, la microfinance, essentiellement des programmes de réduction de la pauvreté gérés par l'État, et un secteur endogène à caractère archaïque qui persiste malgré les efforts visant à l'éradiquer. Ce secteur de crédit informel étrangle le débiteur comme le suggère l'expression « prêter de l'argent qui coupe la gorge » (*cho vay tiền cắt cổ*). Il est tenu par des créanciers peu scrupuleux qui prêtent à des débiteurs peu ou pas solvables des sommes modestes à un taux d'intérêt usuraire compris entre 20% et 150% par mois. Ce secteur est un vestige du passé comme l'attestent de nombreux exemples tirés de la littérature des administrateurs de la Cochinchine (Leonardi 1926, Henry 1932, Melin 1939). Il joue cependant un rôle essentiel pour tous ceux qui n'ont pas accès au crédit formel.

L'une des causes de l'exclusion de l'accès au crédit tient à des raisons essentiellement administratives. En effet, la « carte du foyer pauvre » (*thẻ / sổ hộ nghèo*), attribuée aux ménages par les comités populaires de hameau après évaluation de leurs revenus, donne accès aux prêts à faible intérêt de l'État¹². Ces derniers sont gérés par des opérateurs institutionnels comme l'Union des Femmes, la Banque pour les Politiques Sociales, ou encore le Ministère du Travail, des Invalides de Guerre et des Affaires Sociales (MOLISA). Le ménage doit détenir le livret de famille (*hộ khẩu*) pour accéder à ces crédits, ce qui n'est pas toujours le cas s'il n'est pas propriétaire de son logement, s'il est mobile, si le chef de famille n'a pas de certificat de naissance, ou pour diverses autres raisons liées aux reconfigurations sociopolitiques et administratives d'après-guerre. Ces foyers sont confrontés à une double contrainte. Précarité administrative d'un côté et faiblesse ou instabilité des revenus de l'autre se conjuguent pour barrer l'accès au crédit public ou privé. Le seul recours est alors le crédit informel. Le montant et les conditions du prêt varient en fonction des besoins et de la solvabilité du débiteur, de la disponibilité du créancier et du rôle de l'intermédiaire lorsqu'il existe. Il peut aller de quelques dollars pour une journée à quelques dizaines de dollars à rembourser sur plusieurs mois. Sur nos terrains au Vietnam et auprès des populations vietnamiennes étudiées au Cambodge, les taux pratiqués permettent rarement de dépasser les 100 US\$ de prêt en raison de la grande précarité des interlocuteurs.

¹² Il faut noter qu'indépendamment de la détention des documents administratifs requis, l'octroi de la « carte du foyer pauvre » relève du chef de village qui doit généralement effectuer des arbitrages parce qu'il reçoit plus de demandes qu'il n'en peut satisfaire. Les critères de ces arbitrages ne sont généralement pas connus des intéressés, et l'on peut penser qu'ils varient d'une commune à une autre : « C'est le comité de représentation qui décide des exemptions partielles ou totales, sur la base des textes officiels (minorités ethniques, enfants handicapés, etc.), de la reconnaissance par l'état de la situation de pauvreté de la famille et des informations fournies par le chef de village. Cela donne un pouvoir important aux chefs de village, leur appréciation de la pauvreté n'est pas nécessairement unanimement partagée par les parents d'élèves, en particulier ceux dont les enfants ont dû abandonner l'école parce qu'ils n'arrivaient pas à payer. ». (Henaff et Dinh 2008 : 145).

« En dépit de son livret de pauvreté, la grand-mère n'a pas eu accès ni aux prêts de la Banque pour les pauvres, ni à ceux octroyés par l'Association des femmes. On lui a répondu qu'elle n'avait pas de caution. Ces informations ont été confirmées par un responsable de la commune pour qui on ne peut pas prêter à un adulte isolé (sans caution) qui de plus est âgé et malade. Or, toutes les personnes en situation d'extrême pauvreté que nous avons pu rencontrer lors de nos enquêtes cumulaient ce genre de critères (adulte isolé, handicapé ou âgé, sans caution et sans patrimoine). On perçoit bien que les politiques de lutte contre la pauvreté ignorent pour partie la grande pauvreté. » (Henaff et Lange 2010, à paraître).

Pour quelles raisons les foyers empruntent-ils ? Pour subsister, pour payer des frais médicaux, scolaires¹³ ou encore pour effectuer un achat coûteux : outil de production, moto, cyclo, téléphone portable. La loterie illégale, les jeux de hasard, les paris sportifs, les combats de coq sont aussi populaires que générateurs de dette.

Une fois endetté, le débiteur emprunte pour rembourser les intérêts accumulés d'où l'expression « l'intérêt mère donne des intérêts enfants » (*lãi mẹ đẻ lãi con*). Un emprunt initial de quelques dizaines de dollars peut atteindre plusieurs centaines en l'espace de quelques mois, cloîtrant le débiteur dans une spirale infernale qui le contraint à emprunter ailleurs et dans les mêmes conditions pour rembourser uniquement les intérêts. La dette initiale se fractionne ainsi en plusieurs dettes qui génèrent de nouveaux intérêts à leur tour. Jour après jour, le débiteur « étouffe » sous la pression écrasante du créancier qui mobilise tous les moyens à sa disposition – insulte, menace, violence – pour recouvrer sa créance.

Nous avons observé pendant un an quatre familles de Châu Đốc ainsi prises au piège des crédits usuraires dont au moins une fille se prostitue. En première analyse, la dette économique des familles est une raison importante mais non déterminante de l'entrée des filles dans la prostitution. D'autres éléments en cours d'étude entrent en ligne de compte : la fuite du cadre familial parfois oppressant, l'envie de s'urbaniser et de voyager, le désir d'atteindre l'indépendance financière, le rêve de trouver un mari aisé.

La deuxième forme d'endettement, la dette contractée dans le cadre de la mobilité, ne semble pas pertinente au regard des résultats de l'étude menée dans le delta du Mékong et au Cambodge. Le prix du voyage entre les provinces étudiées et Phnom Penh étant relativement modique, entre 10 et 20 US\$, il est peu probable qu'il fasse l'objet d'un crédit. La dette de voyage est pertinente lorsque la migrante part se prostituer plus loin en Asie, ou en tant que future épouse recrutée par une agence matrimoniale, surtout lorsqu'elle se retrouve dans les mains d'opérateurs privés ou d'organisations criminelles. Les frais engagés dans le transport, notamment les billets d'avion, sont tôt ou tard facturés à la prostituée ou au futur couple. Mais les frais engagés dans les déplacements entre les provinces du delta du Mékong et le Cambodge sont peu élevés.

En revanche, la dette contractée à destination est pertinente comme cela a été démontré par Annuka Derks (1998) et Simon Baker (2003). Les représentations collectées au Viêt Nam, qui reposent sur un imaginaire des relations interethniques et des tensions frontalières conjuguées aux messages de prévention diffusés par les ONG et les médias locaux dans un but dissuasif, en font grandement référence. Le témoignage d'un mototaxi de Vinh Xuong synthétise les idées reçues qui correspondent avec la situation décrite par les auteurs cités ci-dessus :

« [Les Cambodgiens] t'emmènent et te vendent à un bordel pour 1000 US\$. Ensuite, le propriétaire de l'établissement te dit qu'il a payé 1200 US\$. Il faut alors travailler pour tout rembourser. Après, il achète des produits de beauté et des vêtements qu'il te facture à un prix exorbitant. Que tu économises d'une façon ou d'une autre, tu travailles continuellement sans jamais pouvoir rembourser entièrement ta dette. »

Un souteneur de Vinh Xuong détaille ses services. Il organise le voyage vers Phnom Penh en passant par Neak Loeng pour 33 US\$. Avant son départ, la candidate peut lui emprunter jusqu'à 560 US\$ en guise de versement aux parents. Cette somme est une avance qu'il faudra rembourser en « *travaillant consciencieusement* » dit-il. Le patron de la maison de passe enregistre chaque rétribution de service sexuel et déduit de la dette initiale la part qui lui

¹³ À la rentrée, les ménages doivent déboursier de grosses sommes pour régler les frais de scolarité et de cours particuliers ou pour acheter l'uniforme et les fournitures scolaires. Cf. Henaff et Trân (2008).

revient. L'employée est invitée à faire ses propres calculs pour vérifier qu'il n'y ait pas de supercherie. Elle est autorisée à sortir de l'établissement en journée, mais la nuit, les portes sont fermées et elle ne peut que se prostituer tant que la dette est en cours. Ce n'est qu'après le remboursement total que la prostituée est « libre » de rester ou de rentrer au Viêt Nam. Il arrive que le proxénète lui propose son service pour transférer l'argent avec une taxe supplémentaire. Il suffit alors que la fille dépose la somme à virer à une adresse sur Phnom Penh et il se charge de la remettre à ses parents au Viêt Nam. Un simple coup de téléphone permet de vérifier que l'argent a bien été remis. Ce souteneur propose du crédit immédiat tout en expliquant clairement les conditions de remboursement, même s'il omet la question cruciale des éventuels intérêts usuraires. Fin gestionnaire travaillant en équipe, il explique en détail le fonctionnement des opérations et propose une large palette de services : transport d'An Giang à Phnom Penh, mise en relation avec un employeur, avance sur salaire, transfert d'argent.

Mobilité prostitutionnelle locale

L'offre en matière de prostitution est vaste à An Giang. Il y a d'un côté les établissements de prostitution « directe » où sont uniquement proposés des services sexuels, par exemple certaines auberges ou hôtels de passe. Il y a d'un autre côté des établissements de prostitution camouflée ou « indirecte » – karaoké, salon de massage (*xoa bóp*), salon de coiffure (*gôì ðâu*), restaurant (*nhà hàng*), bar à bières (*bia ôm*) – qui proposent des services complémentaires : musique, sauna, massage divertissement pendant le repas. La prostitution de rue vient après. Le secteur est marqué par la précarité en fonction des aléas climatiques et répressifs.

L'observation de cette forme de prostitution est intéressante autour du célèbre mont Sam (Núi Sam) à cinq kilomètres au sud-ouest de Châu Đốc. Cette colline haute de 232 mètres abrite une centaine de pagodes et de temples blottis aux creux des grottes. À ses pieds, se trouve le célèbre temple de la Déesse du royaume (Bà Chúa Xứ) où se déroule annuellement un festival (*mùa vía bà*) les 23-27^{èmes} jours du quatrième mois lunaire. Núi Sam devient alors un haut lieu de pèlerinage qui accueille des centaines de milliers de visiteurs essentiellement vietnamiens. Les rues ne désemplissent jamais. Les pèlerins affluent dès le mois de mars bien que le festival se déroule à la fin du mois de mai en calendrier solaire. L'offre en matière de prostitution explose à cette période. Des prostituées racolent des clients pèlerins et locaux, des touristes s'il y en a, au bord de la Nationale 91 et les emmènent dans les auberges en dehors de la ville. D'autres dites « indirectes » travaillent comme serveuses dans des auberges (il y en a plus de 400) et couchent avec les clients en dehors des heures de service. Nombreuses sont les prostituées qui viennent d'ailleurs et disparaissent subitement à la fin de la haute saison. Certaines sont originaires de Núi Sam alors que d'autres viennent de Châu Đốc, Tân Châu, Long Xuyên, voire des provinces adjacentes comme Kiên Giang ou Đồng Tháp. Des enquêtes supplémentaires sont nécessaires pour déterminer avec exactitude leurs lieux d'origine, les réseaux sociaux à l'œuvre dans l'organisation de leur mobilité, les gains économiques et les destinations après le festival de Núi Sam. L'hypothèse d'une forme de mobilité saisonnière à des fins de prostitution qui suivrait le calendrier de festivités locales est totalement absente de la recherche et des politiques de lutte contre la traite et la prostitution à l'heure actuelle. Alors que le gouvernement vietnamien, influencé par les organisations étrangères, montre une réelle volonté de combattre par des actes la traite transnationale en direction des pays asiatiques comme le Cambodge ou la Malaisie, il délaisse la mobilité interne qui concerne des centaines de femmes au moins dans la province d'An Giang.

Un mototaxi de Núi Sam vante l'emploi saisonnier sur place. Un de ses amis, patron d'une auberge-restaurant, recrute des serveuses en haute saison. Les horaires de travail sont de six heures du matin à six heures du soir. Le salaire mensuel incluant repas et logement est de 56 US\$. L'employée est libre de partir avec les clients qui le désirent en dehors des heures de travail, de préférence des touristes occidentaux censés être plus généreux que les Vietnamiens. Il en va de même au district khmer de Tri Tôn. Un mototaxi et proxénète décrit les conditions

de travail sur place. Les prostituées ont le choix de travailler en auberge ou directement chez elles. Le salaire mensuel en pension est de 56 US\$. Le souteneur s'occupe de la loger chez un parent ou en chambre de location. Il se charge de trouver des clients qui « *rappellent bien* » dit-il – hommes d'affaires, voyageurs de passage, fonctionnaires – et qu'elle sert discrètement chez elle, économisant ainsi le loyer des chambres de passe. Cela la démarque des prostituées de rue qui d'après cet individu sont « sans valeur ». Comme ailleurs, le souteneur perçoit un pourcentage sur les gains et se réserve le droit de coucher avec sa protégée à tout moment.

Un proxénète de Châu Phú propose des conditions similaires. La fille travaille dans une gargote près du marché où elle « s'assied pour servir les clients » (*ngồi phục vụ cho khách*). Elle ne touche pas de salaire mais des pourboires de 2 ou 3 US\$ par tête. Elle est libre de coucher avec eux. La passe se négocie entre 5 et 8 US\$ auxquels il faut ajouter la location de la chambre. D'après ce souteneur, il est normal de se prostituer loin du foyer natal car cela permet de « *préserver la réputation chez soi* ». C'est pourquoi les prostituées de Tân Châu travaillent à Châu Đốc et vice-versa.

Une autre alternative consiste à migrer en « ville » (*thành phố*), c'est-à-dire Ho Chi Minh Ville ou vers les provinces périphériques en rapide industrialisation comme Bình Dương ou Long An. Cela a été répété partout. Les arguments sont les suivants:

- La vie est plus facile à Saigon qu'à Phnom Penh.
- Les migrantes qui vont au Cambodge risquent de se faire tromper.
- Le Viêt Nam est un pays plus riche et plus sûr que le Cambodge.
- Il est préférable d'habiter dans son pays.
- Il y a plus d'opportunités professionnelles au Viêt Nam qu'à Phnom Penh.
- Les salaires et les conditions de travail sont meilleurs au Viêt Nam.
- Au Viêt Nam, l'employé court moins de risques de se faire arnaquer par l'employeur.

Ces arguments viennent s'ajouter à ceux qui ont été précédemment évoqués et renforcent le sentiment d'aversion que les Vietnamiens d'An Giang éprouvent présentement à l'encontre de la migration prostitutionnelle en direction du Cambodge. Les discours suggèrent que la mobilité interne à des fins de prostitution prend le dessus sur l'internationale, du moins pour le Cambodge. Mais cette tendance est difficilement quantifiable. Il existe des données fiables sur les migrations internationales professionnelles (exportation de main d'œuvre) ou matrimoniales (par agence) déclarées, or celles-ci font défaut en matière de mobilité interne, qui plus est si les migrants ne se déclarent pas auprès des comités populaires locaux, ce qui est souvent le cas lorsque leur mobilité est temporaire ou s'ils habitent en location.

Prise en charge institutionnelle de la traite au Viêt Nam

À An Giang, la prise de conscience sur les risques de la migration irrégulière et de la traite des femmes à destination du Cambodge est surprenante par sa prégnance. Le scénario peut se résumer de la sorte : une jeune femme naïve migre pour des raisons économiques, voire professionnelles, parfois après une dispute avec ses parents ou partenaire. Elle se fait tromper par des criminels cambodgiens ou vietnamiens qui la vendent à une maison close de Phnom Penh où elle se retrouve endettée et brutalement exploitée sans jamais pouvoir revenir au Viêt Nam. Ce récit doté d'une forte charge émotive s'avère être un redoutable outil de dissuasion. En effet, une candidate à l'émigration qui aujourd'hui se renseignerait pour envisager une mobilité à Phnom Penh à des fins de prostitution, qui écouterait ces récits dissuasifs et souvent terrifiants, et qui, malgré tout, déciderait de partir, serait tenue pour entièrement responsable de ses choix. Quoi qu'il en soit, le niveau de sensibilisation sur la migration à risque est élevé à An Giang. Et l'on peut dire sans équivoque que la traite est un fait de société largement en débat et relayé par les pouvoirs locaux, comme en atteste les nombreux panneaux préventifs accrochés un peu partout au bord des routes et des bâtiments administratifs, mais aussi par les

médias si l'on s'en tient au nombre d'articles publiés par le Journal d'An Giang (*Báo An Giang*). Entre les années 1996 et 1998, une moyenne de six articles sur la traite sont publiés annuellement alors que ce chiffre grimpe à 14 après 2003¹⁴. Rares seront ceux qui à An Giang pourront affirmer en toute honnêteté n'avoir jamais entendu parler de la traite et des risques inhérents à la mobilité prostitutionnelle vers le Cambodge.

D'où vient cette prise de conscience ? Tout commence à Palerme en 2000 avec la ratification par 110 pays de la Convention des Nations unies contre la criminalité transnationale organisée et son Protocole additionnel contre le trafic illicite de migrants¹⁵. Il s'agit du premier accord international visant à lutter contre la traite transnationale des êtres humains par le biais d'une approche pénale et criminelle. Au Viêt Nam, une évaluation menée entre 2004 et 2006 conclut que la législation n'est pas en accord avec ladite convention, raison pour laquelle le gouvernement soumet une proposition à l'Assemblée nationale pour la ratifier, ainsi qu'une liste de recommandations (directive 16/2007/CT-TTg) qui suggèrent une révision du Code pénal. De surcroît, et après avoir reconnu ces lacunes, le Viêt Nam rejoint en 2003 l'Initiative Ministérielle Coordonnée contre la Traite dans le Mékong (*Coordinated Mekong Ministerial Initiative against Trafficking* ou COMMIT) sous l'impulsion du Projet Inter-Agences des Nations Unies contre la Traite dans la Sous-Région du Bassin du Mékong (*United Nations Inter-Agency Project Against Trafficking in the Mekong Sub-Region* ou UNIAP). Ce processus encourage les pays de la région à coordonner des actions régionales en matière de lutte contre la traite. À cet effet, le Viêt Nam a signé des protocoles d'entente (*Memorandum of Understanding*) avec le Cambodge en 2004, la République Populaire de Chine en 2006, la Thaïlande en 2008. Ces accords mettent l'accent sur le renforcement de la coopération en matière d'application des lois et des procédures judiciaires. Dans la foulée, le Premier Ministre Phan Văn Khải signe le 14 Juillet 2005 la décision 130/CP qui augure le Plan National d'Action contre le Crime de la Traite des Femmes et des Enfants pour la période 2004 - 2010 (*National Plan of Action against Crime of Trafficking in Women and Children*). Supervisé par un comité de pilotage, ce plan comprend quatre composantes majeures.

- La prévention est sous la responsabilité de l'Union des Femmes.
- La lutte contre la criminalité est prise en charge par le Ministère de la Sécurité Publique.
- La réintégration et la réinsertion des victimes sont sous l'égide du Ministère du Travail, des Invalides de Guerre et des Affaires Sociales (MOLISA).
- Enfin, les aspects juridiques - révision des lois, amendements, nouvelle législation - sont sous le contrôle du Ministère de la Justice.

Ces mesures témoignent d'une prise de conscience politique qui a donné suite à des mesures pratiques concrètes. On ne peut pas nier le fait que les opérateurs internationaux de l'aide aient joué un rôle indéniable dans la construction sociale de la traite au Viêt Nam. Les nombreux programmes des Nations Unies (OIT, UNFPA, UNICEF, UNIFEM, PNUD, UNIAP), des organisations internationales (OIM, Asia Foundation) et des ONG (Afesip/Alliance Anti-Trafic-Viêt Nam, Action Aid, Oxfam-Québec, Save the Children UK, Asia Foundation, World Vision, Adapt...) développés en coopération avec les agences gouvernementales en charge du Plan d'action couvrent un vaste pan des interventions : prévention, protection, persécution, législation. Campagnes de sensibilisation, investigations et arrestations criminelles, ouvertures de centre de réhabilitation, rapatriement et réinsertion de victimes sont autant d'actions qui ont eu un réel impact sur le terrain. Sans nier l'exploitation professionnelle dont sont victimes

¹⁴ Ces moyennes ne sont pas exhaustives car tous les exemplaires du journal ne sont pas disponibles dans la bibliothèque municipale à Long Xuyên de la province d'An Giang.

¹⁵ La traite est définie dans l'Article 3.a comme « le recrutement, le transport, le transfert, l'hébergement ou l'accueil de personnes, par la menace de recours ou le recours à la force ou à d'autres formes de contrainte, par enlèvement, fraude, tromperie ou abus d'autorité ou d'une situation de vulnérabilité, ou par l'offre ou l'acceptation de paiements ou d'avantages pour obtenir le consentement d'une personne ayant autorité sur une autre aux fins d'exploitation. ». URL : www2.ohchr.org/french/law/pdf/protocoltraffic_fr.pdf, consulté le 25 mars 2010.

certaines prostituées vietnamiennes exerçant au Viêt Nam et au Cambodge, les représentations moralisatrices véhiculées par les opérateurs de l'aide ont permis au gouvernement vietnamien de moduler voire d'intensifier son discours sur la prostitution et la mobilité prostitutionnelle, traite incluse, en l'adaptant d'une part aux prérogatives internationales et d'autre part à ses politiques nationales de « lutte contre les fléaux sociaux » (*phòng chống tệ nạn xã hội*). Il est évident que ses politiques ont participé à l'élaboration des conduites et des représentations recueillies sur le terrain. En effet, l'image décrite par les informateurs – une migrante naïve trompée, vendue et endettée – correspond à celle qui est véhiculée par les messages de prévention et renvoie à celle de la victime asiatique de la traite (Lainez, 2009b)¹⁶.

À cela il faut ajouter que la traite des femmes et des enfants vietnamiens a été un phénomène à la mode dans les milieux du développement au Cambodge au début des années 2000, notamment au sujet de l'affaire du village de Svay Pak. Le Ministère de l'Intérieur cambodgien encouragé par l'ONG conservatrice américaine *International Justice Mission* ferme de force et en grande pompe, après de nombreuses tentatives infructueuses échelonnées sur plusieurs années¹⁷, les établissements du Kilomètre onze en août 2004 à la suite d'une vaste campagne de médiatisation internationale¹⁸. « C'est à ce prix qu'on peut rétablir la réputation du pays » dit Oun Sokunthea, directrice du département de lutte contre le trafic des êtres humains au ministère de l'Intérieur (Bopha 2004). Le Cambodge veut éviter à tout prix le ternissement de son image internationale à l'instar de ce qu'il advient en Thaïlande à la suite du phénomène dit « tourisme sexuel » pendant les années 1990. Une des conséquences de cette campagne dont le but est la fermeture immédiate des bordels est la redistribution des prostituées vietnamiennes adultes et enfants sur d'autres établissements à Phnom Penh ou à Siem Reap¹⁹. Quoi qu'il en soit, il est plus que probable que la diminution de la mobilité prostitutionnelle depuis le Viêt Nam d'un côté, et de l'offre en matière de prostitution vietnamienne observée à ce jour dans les sites étudiés de l'autre, soit à rapprocher des effets sur le long terme de la campagne dont a fait l'objet Svay Pak. L'acharnement de la communauté internationale d'abord et du gouvernement cambodgien ensuite pour en finir avec le principal *red light district* vietnamien qui attira pendant ces années de gloire des milliers de femmes et d'enfants originaires du delta du Mékong, ainsi que des milliers de clients asiatiques et occidentaux (dont beaucoup de pédophiles), a sans doute participé à la dégradation au Viêt Nam de l'image du Cambodge comme destination où il est facile de gagner de l'argent en se prostituant.

¹⁶ Généralement, cette dernière se présente comme une jeune fille d'origine paysanne et démunie, qui, leurrée par un trafiquant au moyen de fausses promesses de travail, se retrouve malgré elle retenue et exploitée dans un pays étranger.

¹⁷ Les articles de presse décrivent les descentes successives menées par la police à Svay Pak dans les années 2000. Parmi une longue série, voici deux exemples : « Un calme inhabituel règne depuis mardi à Svay Pak, ce quartier de maisons closes dont la réputation a largement dépassé les frontières du pays, alors que se tient cette semaine à Phnom Penh le Sommet du tourisme de l'Asean [...], 'Le gouvernement ne tolère plus ces pratiques parce qu'elles affectent gravement l'image du pays', a déclaré hier à l'AFP le responsable de la police phnompenhoise Soun Chheangly [...]. Au célèbre Kilomètre 11, la quarantaine de maisons de passe, qui employaient encore récemment des centaines de prostituées, dont certaines âgées d'une dizaine d'années seulement, étaient fermées à clé hier après-midi » (CS, 2003). Les descentes se succèdent jusqu'en août 2004 : « Pour la énième fois, des équipes mixtes de policiers ont effectué jeudi dernier une descente dans le quartier de prostitution de Svay Pak afin de fermer l'ensemble des maisons de passe. À intervalles réguliers, les autorités font part de leur intention de vider cette zone des proxénètes et prostituées – en majorité vietnamiens – qui la peuplent mais, passé quelques semaines, le plus vieux métier du monde reprend ses droits [...]. Après un ordre de fermeture pris l'année dernière, les proxénètes s'étaient, petit à petit et avec davantage de discrétion, réinstallés au Kilomètre onze » (Bopha 2004).

¹⁸ Parmi de nombreux films et reportages de télévision, un des plus célèbres est *Children for sale* (programme Dateline, chaîne NBC, 2005) qui met en scène les descentes « coup de poings » et les persécutions de pédophiles à travers la planète menées par l'ONG *International Justice Mission*. Le dernier film en date est la fiction *Holly* sortie en 2006, dirigé par Guy Moshe et interprété par Ron Livingston.

¹⁹ Plus exactement, « 200 prostituted girls and 50 masseuses have moved from Svay Pak since the closing; they have relocated to Phnom Penh, Siem Reap, Kampot, the Thai border and some have returned to Vietnam. We have also detected movement of Cambodian prostitutes previously installed on road number 1 » (Thomas 2005 : 16).

5. Conclusion

Comment a évolué la question de la mobilité prostitutionnelle entre le Viêt Nam et le Cambodge sur le terrain dans l'espace de dix ans ? Cette étude permet de conclure que :

- 1) les flux de mobilité sont à la baisse ;
- 2) des facteurs indépendants au Viêt Nam et au Cambodge expliquent ce changement.

D'après les observations que nous avons effectuées sur Phnom Penh et dans deux provinces frontalières avec le Viêt Nam, force est de constater que le nombre de femmes vietnamiennes qui exercent la prostitution a nettement diminué par rapport à la situation décrite par Annuska Derks et Simon Baker à la fin des années 1990. De nos jours, les anciens *red light district* vietnamiens de Phnom Penh – Svay Pak, la rue 63 à proximité du marché central, la « rue des petites fleurs » à Tuol Kok, le carrefour de la 271 à Steung Meanchey, la rue 132 au bord du lac Boeung Kak –, qui naguère employaient des centaines de prostituées ont désormais disparus. Les bordels sommairement construits sur pilotis ont été remplacés par des immeubles modernes aux prix exorbitants, résultat de la forte spéculation immobilière actuelle. Des prostituées vietnamiennes travaillent encore dans karaokés, des cafés, des bars (Sharky, Walkabout) et des discothèques fréquentées par les touristes et expatriés occidentaux (Martini, Art of Darkness). Or non seulement leur présence s'est considérablement réduite, mais de surcroît, et sans en faire une généralité, toutes les prostituées que nous avons eu l'occasion de rencontrer sont des Vietnamiennes du Cambodge et non des nouvelles migrantes économiques venues du delta du Mékong. Les observations effectuées en province aboutissent au même constat. Les masseuses du plus important casino de Chrey Thoum, le Grand Dragon, sont toutes cambodgiennes à l'exception d'une seule Vietnamienne originaire de Châu Đốc. Et il ne semble guère y avoir d'établissements de prostitution strictement vietnamienne directe ou indirecte dans les communes frontalières de Phnum Den, Chrey Thoum et Ka Om Samna.

De toute évidence, la mobilité prostitutionnelle du Viêt Nam vers le Cambodge n'est plus d'actualité dans les districts étudiés. Or cela ne veut pas dire que le flux se soit complètement et définitivement tari. Pour preuves, les propositions des proxénètes et des passeurs rencontrés à An Giang. Des facteurs indépendants au Cambodge et au Viêt Nam sont à l'origine du changement d'ordre général.

Au Cambodge, plusieurs éléments sont à prendre en compte. La mobilisation pour fermer Svay Pak, véritable *eldorado* des migrantes prostituées vietnamiennes entre le milieu des années 1990 et 2004, a eu pour conséquence une réorganisation géographique de la prostitution vietnamienne. En résultat, non seulement l'offre est devenue plus clandestine, mais aussi, et surtout, un des principaux foyers d'attraction pour les candidates du delta a fermé ses portes, détruisant des centaines voire des milliers d'opportunités professionnelles. Un autre facteur est la concurrence accrue entre prostituées vietnamiennes et cambodgiennes dans les principales villes du Cambodge. Le dernier élément est d'ordre juridique. Il est plus que probable que les activités des Vietnamiennes ont été rendues plus difficiles avec le renforcement de la répression policière à l'encontre des prostituées à la suite de la mise en application en 2008 d'une nouvelle loi qui criminalise fortement la traite et indirectement la prostitution. Toutes les prostituées au Cambodge sont actuellement affectées par ce changement de politique. Les Vietnamiennes, plus vulnérables d'un point de vue juridique et social, le sont encore plus.

Au Viêt Nam, d'autres facteurs sont à considérer. L'image du Cambodge n'est plus celle d'une destination où il est facile de gagner de l'argent en se prostituant, mais plutôt celle d'un pays dangereux et peu accueillant d'où la migrante ne revient pas indemne. À An Giang, la prise de conscience du risque inhérent à la migration irrégulière est réelle. Les campagnes de prévention organisées par les ONG (Afesip/Alliance Anti-Trafic-Viêt Nam, Terre des Hommes, ADAPT) et les organisations internationales (OIM, Asia Foundation) en partenariat avec l'Union des femmes, mais aussi les rapatriements de femmes considérées comme des

« victimes » de la traite ou les enquêtes policières qui ont abouties à l'arrestation de trafiquants, ont indéniablement agi sur l'imaginaire des candidates à l'émigration qui désormais ne peuvent plus agir comme si de rien n'était.

Les discours et les conditions de retour des revenantes sont un autre facteur important à l'origine du changement. En dépit des récits plus ou moins véridiques de réussite personnelle et économique, nombreuses sont les prostituées qui sont revenues malades et/ou séropositives. Nous avons suivi le cas d'une jeune femme de Châu Đốc qui était partie au Cambodge et en Malaisie pour exercer la prostitution à l'âge de 16 ans, et qui est revenue séropositive des années plus tard. Elle est repartie travailler par la suite dans la province voisine de Kiên Giang, mais elle est revenue peu après, amaigrie et malade, pour mourir de sida près des siens. Les récits sont parfois en parfaite contradiction avec les réalités observables : retour sans économies, corps marqués par la violence et les années de prostitution, enfants métisses khmer ou occidental à charge, maladie et sida. Les discours enjolivés ne suffisent plus à nourrir l'image d'un *eldorado* cambodgien d'où il est aisé de revenir. Au contraire, les réalités observables juxtaposées aux récits de tromperie, d'endettement, d'exploitation professionnelle et de violence ont sans doute participé à la prise de conscience des risques et à la conséquente diminution du flux.

Des alternatives plus intéressantes en matière de prostitution locale mais aussi de mobilité locale ou internationale ont progressivement pris le dessus sur l'option cambodgienne. Cette étude montre qu'il conviendra de s'intéresser à la mobilité saisonnière ainsi qu'à la migration interne en direction d'Ho Chi Minh Ville et des provinces périphériques en rapide industrialisation. L'afflux saisonnier de prostituées observé à Núi Sam pendant la saison du festival de la Déesse du Royaume révèle une forme de mobilité temporaire localisée qui a rarement été évoquée dans les études. Ce flux draine des centaines de femmes d'un district à l'autre suivant un calendrier qui reste à déterminer. La migration prostitutionnelle vers Ho Chi Minh Ville et Bình Dương relève de la même ampleur. Il s'agit d'une zone grise du développement économique et industriel du Viêt Nam qui s'accompagne inévitablement d'effets pervers comme l'accroissement de la demande en matière de divertissement dans des communes ou quartiers où elle n'existait pas préalablement.

Il faut aussi souligner le fait que la mobilité vers la Malaisie, Singapour, Taiwan ou la Corée du Sud à partir des districts frontaliers vietnamiens étudiés a rarement été évoquée par les informateurs. La majorité des récits collectés traitent de la migration prostitutionnelle vers le Cambodge, mais passée. Nous avons repéré deux cas de prostitution en Malaisie ou quelques cas de mariages transnationaux organisés par agence avec Taiwan. Ces derniers types de flux demeurent pour l'instant exceptionnels sur la frontière d'An Giang, même s'ils dessinent une tendance et une évolution des pratiques. En effet, aucune des prostituées rencontrées à Châu Đốc n'est au courant des procédures pour migrer en dehors du périmètre frontalier étudié. En revanche, beaucoup se sont prostituées au Cambodge ou dans d'autres districts ou provinces du delta du Mékong, ce qui prouve leur goût pour la mobilité.

Actuellement, la migration internationale vers l'Asie du Nord-Est, la Malaisie ou Singapour est localisée au sein des districts où se concentrent des réseaux sociaux spécialisés. À An Giang, c'est le district de Thoại Sơn pour les mariages avec Taiwan. Certaines organisations, militants ou politiques conservateurs voient de la traite dans cette forme de mobilité. Or, les dispositifs qui facilitent la mobilité transnationale dans cette nouvelle configuration sont légaux et sophistiqués : passeport en règle, circulation dans le cadre des accords de l'ASEAN, vol en compagnie aérienne à bas prix (Air Asia, Jet Star), utilisation des technologies modernes pour la mise en réseaux et l'organisation des rencontres, camouflage des activités de nature illicite au

sein d'agences de mariage transnational²⁰ et de recrutement de main d'œuvre. Dès lors, la mobilité n'est plus un phénomène clandestin et localisé sur des frontières poreuses en milieu rural, mais mondial et souvent inscrit dans la légalité. En effet, il est de nos jours plus tentant pour une candidate à l'émigration de se marier à Taipei ou à Séoul ou de se prostituer dans le quartier de prostitution vietnamienne de Singapour (Joo Chiat), que de partir rejoindre un salon de massage à Phnom Penh rançonné par la police. C'est d'ailleurs le rêve que les feuilletons coréens et taiwanais véhiculent sans cesse à la télévision vietnamienne. La démocratisation des moyens de transport, les accords visant à la libre circulation des personnes dans la région du Sud-Est Asiatique et les dispositifs sophistiqués de communication et de versement d'argent sont des éléments qui ne peuvent que faciliter et complexifier la mobilité transnationale dans la décennie à venir. Le paradigme de la traite des années 1990 et 2000 présentant une innocente victime paysanne trompée par un mafieux de la frontière est désormais obsolète.

Sur l'auteur

Nicolas Lainez effectue une thèse de doctorat en anthropologie sociale à l'École des Hautes Etudes en Sciences Sociales et au Laboratoire d'Anthropologie Sociale. Il est chercheur associé à l'Institut de Recherche sur l'Asie du Sud-Est Contemporaine (IRASEC). Au Cambodge, il est accueilli par l'École Française d'Extrême-Orient. Au Viêt Nam, il est affilié à l'Université des Sciences Sociales et Humaines à Ho Chi Minh Ville et à l'Université d'An Giang. Par ailleurs, il collabore comme chercheur avec l'ONG Alliance Anti-Trafic basée à Ho Chi Minh Ville. Cette organisation, mandatée par le gouvernement vietnamien pour lutter contre la traite de femmes à but d'exploitation sexuelle dans l'ensemble du pays, coopère avec la Police d'investigation criminelle sur les fléaux sociaux (C14) ; avec le Ministère du Travail, des Invalides de Guerre et des Affaires Sociales (MOLISA) ; et avec l'Union des Femmes Vietnamiennes au niveau national, d'Ho Chi Minh Ville, et de la province de Cà n Thø.

Cette étude doit beaucoup aux efforts et au courage de Mme Tạ Mỹ Ngàn, assistante et chercheuse au Centre de Recherches en Sciences Sociales et Humaines de l'Université d'An Giang. L'auteur souhaite remercier cette institution pour son aide précieuse sur le terrain. Les remerciements vont ensuite à l'Agence Espagnole pour la Coopération Internationale pour le Développement (AECID) pour l'attribution d'une bourse de recherche, ainsi que l'École Française d'Extrême-Orient au Cambodge pour l'attribution d'une bourse de terrain.

²⁰ Voir par exemple les sites des agences matrimoniales singapouriennes VietMatchBiz, URL : http://sg.88db.com/sg/Services/Post_Detail.page/Dating_Friendship/Seeking_Relationship/?PostID=144319, consulté le 25 mars 2010. Voir aussi le site de Life Partner Matchmaker, URL : <http://www.lifepartnermatchmaker.com/>, consulté le 25 mars 2010. Un court documentaire montre le parcours de deux femmes vietnamiennes en quête de mari à Singapour, URL : <http://alvinology.wordpress.com/2009/03/28/vietnamese-mail-order-bride-singapore/>, consulté le 25 mars 2010.

Bibliographie

- ASIA FOUNDATION, *Combating human trafficking in Vietnam. Lessons learned and practical experiences for future program design and implementation 2002-2008*, Asia Foundation, Hanoi, 2008.
- BAKER (Simon), SARANDA (Ly), SARON (Un), HOM EM (Xakha), SAMON (Un), *Promotion of community identification and participation in community activities in a population of debt-bonded sex workers in Svay Pak*, Cambodia Horizons Project & Population Council & Cambodian Researchers for Development & Khemara, Bangkok et Phnom Penh, 2003.
- BERTRAND (Didier), « Les Vietnamiens au Cambodge. Analyse des représentations et des conditions d'une intégration », *Aséanie 2*, 1998 : 27-46.
- BOPHA (Chheang), « La police ferme une nouvelle fois le quartier de Svay Pak », *Cambodge Soir*, 23 août 2004.
- BOPHA (Chheang), « Les prostituées dénoncent la nouvelle loi contre le trafic d'êtres humains au Cambodge », *Ka-Set*, 4 juin 2008, URL : <http://ka-set.info/breves/breves/cambodge-actualite-prostitution-prostitues-traffic-loi-080604.html>, consulté le 25 mars 2010.
- BROWN (Eleanor), *The ties that bind. Migration and trafficking of women and girls for sexual exploitation in Cambodia*, International Organisation for Migration, Phnom Penh, 2007.
- BUSZA (Joanna), « Sex work and migration: The dangers of oversimplification: A Case study of Vietnamese women in Cambodia », *Health and Human Rights 7 (2)*, 2004 : 231-249.
- BUSZA (Joanna), SHUNTER (Bettina T), « From competition to community: Participatory learning and action among young, debt-bonded Vietnamese sex workers in Cambodia », *Reproductive Health Matters 9 (17)*, mai 2001 : 72-81.
- C. (S.), « Les autorités décident la fermeture des maisons de passe de Svay Pak », *Cambodge soir*, 24 janvier 2003.
- CENTRAL INTELLIGENCE AGENCY, *World Fact Book*, Présentation du Cambodge, <https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/geos/cb.html>, consulté 25 mars 2010.
- CUC (Ngo Kim), FLAMM (Mikel), *Children of the dust: Street children in Vietnam and children in extremely difficult circumstances*. World Vision Thailand, Bangkok, 1996.
- DANG (Nguyễn Anh), *A review of literature and information on the current situation of human trafficking in Vietnam*, Mekong Delta Regional Trafficking Strategy Project & World Vision Vietnam, Hanoi, 2006
- DARETH (Pen), « Introduction », in *Ethnic groups in Cambodia*, Center for Advanced Study, Phnom Penh, 2009, (p : 5-17).
- DERKS (Annuska), *Trafficking of Vietnamese women and children to Cambodia*, International Organisation for Migration & Center for Advanced Study, Phnom Penh, 1998.
- DERKS (Annuska), « Diversity in ethnicity. A picture of the Vietnamese in Cambodia », in *Ethnic groups in Cambodia*, Center for Advanced Study, Phnom Penh, 2009, (p. 535-556).
- EHRENTAUT (Stefan), « Perpetually temporary. Citizenship and ethnic Vietnamese in Cambodia », Communication présentée au Symposium international des minorités ethniques en Asie : Sujets ou citoyens ? Institut de Recherche sur l'Asie, Université Nationale de Singapour, 25-26 juin 2009.
- ENGELBERT (Thomas), « 'Go West' in Cochinchina. Chinese and Vietnamese illicit activities (c. 1860-1920s) », *Chinese Southern Diaspora Studies*, vol.1, 2007 : 56-82.
- FARRINGTON (Aneka), *Living in the shadows. Child trafficking in the ethnic Vietnamese community in Poipet*, International Organisation for Migration, Phnom Penh, 2002.
- GIRONDE (Christophe) et NGUYEN (Phi Van), « 'It's easier in Cambodia' : Discourse and rationale of Vietnamese bar girls in Phnom Penh », Communication présentée à la réunion annuelle de la société suisse d'ethnologie, Genève, 21-22 novembre 2008.

- HENAFF (Nolwen) et LANGE (Marie-France), « Accès à l'éducation et pauvreté au Viêt-nam », in A. Akkari et J-P. Payet (dir.), « Globalisation et transformations des systèmes éducatifs: Enjeux, réalités et avatars de la scolarisation dans les pays du Sud », De Boeck, Genève, 2010, à paraître.
- HENAFF (Nolwen) et DINH (Thi Bich Loan), « La qualité de l'éducation dans la commune de Suối Tân, District de Diên Khánh », in Nolwen Henaff et Trân Thi Kim Thuân (dir.), *Recherche sur la qualité de l'éducation dans la province de Khanh Hoa - Viêt-nam*, Aide et Action, Phnom Penh, 2008, (p. 91-168).
- HENG (Sok Chheng), « Village of brothels burns to the ground », *Phnom Penh Post*, 25 août 1995.
- HENRY (Yves Marius), *Économie agricole de l'Indochine*, Imprimerie d'Extrême-Orient (Gouvernement général), Hanoi, 1932.
- LAINÉZ (Nicolas), *Dette filiale, dette pécuniaire ? Sur la servitude des femmes du Sud du Vietnam qui se prostituent au Cambodge*, Mémoire de Master, Université Paris I -Panthéon/Sorbonne, Paris, 2006.
- LAINÉZ (Nicolas), « Pour une anthropologie des transactions d'êtres humains au Vietnam », in Nicolas Lainez et Pierre Le Roux (dir.), *Bétail humain. Trafic de femmes et d'enfants en Indochine et en Chine du Sud (1860-1940)*, Connaissances et Savoirs, Paris, 2009a, (p. 61-96).
- LAINÉZ (Nicolas), « Représenter l'exploitation sexuelle ? La victime mise en scène », *Migrations et Société* 21 (126), 2009b : 127-141.
- LAINÉZ (Nicolas), "Representing sex trafficking in Southeast Asia? The victim staged", in Tiantian Zheng (dir.), *Anti-trafficking, human rights, and social justice*, Routledge, New York, 2010 (à paraître), (p. 247-273).
- LEONARD (Christine S.), 1996, *Becoming Cambodian. Ethnic identity and the Vietnamese in Kampuchea*, in *Ethnic groups in Cambodia*, Center for Advanced Study, Phnom Penh, 2009 (p. 559-582).
- LEONARDI, (C.), « Usure en Cochinchine », *Extrême Asie* 5, mai 1926 : 226-231.
- MANG (Channo), « Village being rebuilt a month after big blaze », *Phnom Penh Post*, 22 septembre 1995.
- MELIN (Pierre), *L'endettement agraire et la liquidation des dettes agricoles en Cochinchine*, Librairie Sociale et Economique, Paris, 1939.
- REIMER, (J. K.), *At what price, honour? Research into domestic trafficking of Vietnamese (girl) children for sexual exploitation, from urban slums in Phnom Penh*, Chab Dai Coalition, Phnom Penh, 2007.
- TARR (Chou Meng), *Imagining desire: The sexual culture(s) of paid recreational sexual activity between young Vietnamese women and their young Cambodian male clients*, Actes de la deuxième consultation technique sur les mouvements transnationaux de populations et de VIH/SIDA dans les pays sud-est asiatiques, Chiang Rai (Thaïlande), 28-30 mai 1997.
- THOMAS (Frédéric), *Impact of closing Svay Pak. Study of police and international NGO-assisted interventions in Svay Pak*, Aidétous & Cosecam, Phnom Penh, 2005.
- THOMAS (Frédéric), PASNIK (Florence), *Enquêtes sur les pratiques et comportements sexuels des touristes et clients étrangers avec des enfants et jeunes prostitués (2001-2002)*, Aidétous, Phnom Penh, 2003.



Institut de Recherches sur l'Asie du Sud-Est Contemporaine
Research Institute on Contemporary Southeast Asia
29 Sathorn Tai Road, Bangkok 10120, Thailand
Tel (+66) 026 27 21 80
www.irasec.com



322/39 Nguyễn Đình Chiểu Street, District 3
Ho Chi Minh City, Việt Nam
Tel (+84) 8 32 65 23
www.allianceantitrafic.org

Toutes les photos reproduites sont de l'auteur. Tous les droits sont réservés.

© IRASEC. Mars 2010. Tous droits réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ou transmise, par tout moyen, sans l'accord de l'auteur et de la maison de publication.
Les opinions exprimées dans ce papier sont celles de l'auteur, et ne sauraient engager la responsabilité de tierces personnes.